

Commission de la construction du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE



ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

TABLE DES MATIÈRES

- RP1** Sommes dépensées par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir les prévisions pour 2026-2027.
- RP2** Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2025-2026, en indiquant pour chacun :
- a) son mandat ;
 - b) la liste des membres ;
 - c) le budget dépensé ;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e) les résultats atteints.
- RP3** Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et pour chaque organisme qui en relève en 2025-2026. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
- RP4** Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l'année 2025-2026. Fournir :
- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b) la liste des membres du conseil d'administration ;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
- RP5** Pour chaque programme créé en 2025-2026, fournir la liste des employés affectés, quel que soit leur statut, par programme et par région.
- RP6** Fournir les montants ventilés pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction :
- a) les frais de déplacement ;
 - b) les frais de représentation ;
 - c) les frais de repas ;
 - d) les frais de voyage ;
 - e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
- RP7** Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2025-2026. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme :
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c) le montant qui leur a été accordé.

RP8	Liste et copie de toutes les recherches et rapports commandés en 2025-2026 incluant les coûts et les appels d’offres et les contrats de gré à gré.
RP9	Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d’employés, ventilé par catégorie d’emploi et par région.
RP10	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027 : a) le nom de toutes les campagnes ; b) les coûts de ces campagnes ; c) le nom des firmes ou des professionnels retenus pour les réaliser ; d) le territoire de diffusion ; e) le média choisit pour la diffusion ; f) les dates de diffusion de la campagne ; g) les objectifs visés par chaque campagne ; h) les programmes auxquels ces campagnes sont associées ; i) les campagnes des parties prenantes auxquelles le ministère a contribué financièrement.
RP168	Le nombre d’enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec en 2025-2026 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.
RP169	Liste des dépenses de fonctionnement pour 2025-2026. Veuillez également nous fournir les prévisions pour 2026-2027.
RP170	Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs fautifs et incluant celles contre les travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d’application de l’article 19 de la loi R-20 (Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d’œuvre dans l’industrie de la construction) pour 2025-2026.
RP171	Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la Loi R-20 concernant des actes d’intimidation ou de violence sur les chantiers pour 2025-2026.
RP172	Liste des mesures mises en place concernant l’accès et le maintien des femmes dans l’industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d’heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés et le revenu moyen annuel pour chacun des sexes pour 2025-2026. Veuillez nous indiquer les sommes dépensées par ces mesures.
RP173	Liste des règlements adoptés par le conseil d’administration de la CCQ pour 2025-2026.
RP174	Veuillez nous produire le nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par corps de métier ou occupation, pour 2025-2026.
RP175	Veuillez nous fournir le nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par corps de métier ou occupation, pour 2025-2026. Fournir les prévisions pour 2026-2027.
RP176	Nombre d’heures travaillées par métier ou par occupation pour 2025-2026. Fournir une ventilation par mois et par région.
RP177	Nombre d’exemptions, de l’obligation de détenir un certificat de compétence, accordées pour 2025-2026 et tout en nous expliquant les motifs.
RP178	Nombre d’inspections de chantiers effectuées par la CCQ, veuillez inclure la liste des chantiers ayant fait l’objet d’une enquête, la liste des chantiers qui ont nécessité plus d’une visite et résultats des enquêtes pour 2025-2026.

RP179	Veillez nous transmettre le nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ en 2025-2026 ainsi que les prévisions d'embauche pour 2026-2027.
RP180	Veillez nous transmettre le nombre d'employés dédiés à la lutte contre le travail au noir à la CCQ pour 2025-2026, ainsi que les prévisions d'embauche pour 2026-2027.
RP181	Veillez nous fournir le nombre, sous forme de liste, de chaque intervention de la CCQ dans la lutte contre le travail au noir, en incluant les interventions, suivis et sanctions qui ont été effectués en 2025-2026. Veuillez ventiler cette information pour chacune des régions administratives du Québec.
RP182	Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir pour 2025-2026.
RP183	Les crédits dédiés ainsi que les copies des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant le Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction pour 2025-2026.
RP184	Budget du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et ventilation détaillée des sommes utilisées pour 2025-2026. Veuillez fournir les prévisions pour 2026-2027.
RP185	Fournir un état de situation sur le Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et échéancier détaillé pour 2025-2026.
RP186	Fournir les statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, ventilation par mois, pour 2025-2026.
RP187	Nombre d'infractions constatées à la suite d'une dénonciation pour 2025-2026.
RP188	Nombre d'infractions constatées concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux effectués à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2025-2026.
RP189	Nombre de plaintes reçues concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux exécutés à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2025-2026.
RP190	Nombre de plaintes reçues concernant le travail de la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour 2025-2026.
RP191	Liste des actions posées en vue de faciliter et favoriser l'accès aux métiers de la construction aux Québécois issus des minorités visibles et ethniques, en 2025-2026, et prévisions pour 2026-2027.
RP192	Fournir le nombre de personnes issues des minorités visibles et ethniques ayant obtenu un emploi dans le domaine de la construction en 2025-2026. Veuillez ventiler cette information selon les types d'emplois (temps plein ou temps partiel), par région et par corps de métier.
RP193	Fournir la liste et le nombre de formations bénéficiant de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2025-2026, ventilé par type de formation et région. Prévisions pour 2026-2027.
RP194	Fournir la liste et le nombre de formations n'ayant pas pu bénéficier de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2025-2026. Ventiler l'information par type de formation et région, incluant l'explication du refus.

RP195	Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier d'une formation reconnue par la Commission de la construction listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2025-2026, veuillez ventiler par genre et par région. Prévisions pour 2026-2027.
RP196	Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier du soutien financier pour suivre des formations non listées au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2025-2026, veuillez ventiler les types de dépenses remboursées, par genre et par région. Prévisions pour 2026-2027.
RP197	Fournir le nombre de personnes qui n'ont pas pu bénéficier du soutien financier pour suivre une formation non listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2025-2026, veuillez ventiler par type de formation, par genre et par région.
RP198	Fournir un état de situation concernant le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC).
RP199	Pour les cinq dernières années, en lien avec l'intimidation, le vandalisme et la violence dans l'industrie de la construction, fournir : a) le nombre de plaintes formulées; b) le nombre de plaintes jugées recevables; c) le nombre de plaintes rejetées et les motifs de rejet pour chaque plainte rejetée; d) les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre ce phénomène.
RP200	Pour les cinq dernières années, veuillez détailler les actions ou mesures mises en œuvre pour assurer l'éthique et l'intégrité des employés et des membres du Conseil d'administration.
RP201	Pour les cinq dernières années, indiquer les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre le placement syndical dans l'industrie de la construction.
RP202	Pour 2024-2025 et 2025-2026, indiquer les copies des études, évaluations, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le fonctionnement du Conseil d'administration et des comités de la Commission de la construction du Québec.
RP203	Pour 2024-2025 et 2025-2026, indiquer la durée totale de toutes les rencontres du Conseil d'administration et la durée totale où les membres se sont réunis à huis clos.
RP204	Liste détaillée des critères exigés pour l'octroi de permis pour la référence de main-d'œuvre.
RP205	Le nombre d'enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec 2025-2026 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-1

Sommes dépensées par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2026-2027.

La Commission de la construction du Québec n'est pas un organisme soumis à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelle*.

Dépenses opérationnelles de la vice-présidence des technologies de l'information

DESCRIPTION DE COMPTES	RÉEL 2025 Du 1 ^{er} jan au 31 décembre ⁽¹⁾
Charges liées aux effectifs	15 748 008 \$
Administration	118 804 \$
Entretien équipements et logiciels	8 802 000 \$
Téléphonie (filaire et sans fil)	1 247 121 \$
Autres frais	1 802 482 \$
Services professionnels (consultants informatiques)	9 836 986 \$
TOTAL	37 555 401 \$

(1) Données préliminaires en date du 3 mars 2026 – états financiers non finalisés

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-2

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2025-2026, en indiquant pour chacun :

- a) son mandat ;
- b) la liste des membres ;
- c) le budget dépensé ;
- d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
- e) les résultats atteints.

La CCQ participe aux comités suivants :

- Comité directeur Accès-construction et ses sous-comités
- Conseil Canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA)
- Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) – Chaudières Appalaches, Lanaudière, Trois-Rivières, Centre du Québec, Outaouais et Estrie
- Table de concertation CCQ-CNESST-RBQ
- Comité directeur construction, ainsi que les comités sous-jacents : Rehaussement de la productivité, encadrement législatif et réglementaire, augmentation de l'offre de la main-d'œuvre
- Table de concertation CCQ-MESS-Hydro-Québec
- Comité sur le plan d'action en allègement réglementaire et administratif 2020-2025
- Comité interministériel en développement durable (CIDD)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conseils régionaux des partenaires du marché du travail
- Secrétariat du Conseil du trésor – portrait de la fonction inspection dans l'industrie de la construction (fin : janvier 2025)
- Réseau des leaders en ADS du SCF
- Groupe interministériel en économie circulaire (GIEC)
- Comité interministériel en finance et financement durable
- Comité de coordination interministériel en économie verte et durable (CCIEVD)
- Groupe de travail interministériel sur les besoins de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction
- CCDA Conseil Canadien des directeurs de l'apprentissage
- Conférence administrative régionale du Nord-du-Québec
- Comité consultatif personnes handicapées
- Comité des projets pilotes ADS+ du SCF

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 MARS 2026

1RP-2

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-3

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et pour chaque organisme qui en relève en 2025-2026. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-4

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l’année 2025-2026. Fournir :

- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu’ils occupent et leur rémunération ;
- b) la liste des membres du conseil d’administration ;
- c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n’est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

Membres du Conseil d’administration de la Commission de la construction du Québec (2025)

NOMS	HONORAIRES	Déplacement et repas
Francine Sabourin		
Manon Bertrand ⁽²⁾	1 600 \$	
Pierre Brassard		
Éric Boisjoly		
Sonia Morissette ⁽¹⁾	35 962 \$	
Michel Trépanier	200 \$	
Sylvain Gendron		443 \$
Maxime Rodrigue		
Sylvie Mercier ⁽¹⁾	27 743 \$	
Luc Vachon	900 \$	
Jean-Guy Sénécal ⁽¹⁾	36 539 \$	
Yasser Chtaini ⁽¹⁾	25 321 \$	
Julie Senecal	500 \$	
Marie-Renée Roy - PCA ⁽³⁾	36 000 \$	5 192 \$
Louise Hélène Davey ⁽¹⁾	33 156 \$	
Christian Tétreault		

(1) La rémunération des administrateurs indépendants de la CCQ est fixée selon le décret 1023-2014.

(2) La rémunération des administrateurs (autres qu’indépendants) de la CCQ est fixée selon le décret de nomination 457-2012.

(3) La rémunération de la présidente du Conseil d’administration de la CCQ est fixée selon le décret de nomination 1275-2023. De plus, elle a débuté son mandat le 19 juillet 2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-5

Pour chaque programme créé en 2025-2026, fournir la liste des employés affectés, quel que soit leur statut, par programme et par région.

Sans objet

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-6

Fournir, les montants ventilés pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction :

- a) les frais de déplacement;
- b) les frais de représentation;
- c) les frais de repas;
- d) les frais de voyage;
- e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Direction générale de la CCQ
1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Remboursement de frais de transport	7 311,75 \$
Remboursement des frais d'hébergement	1 517,25 \$
Remboursement des frais de repas	1 335,28 \$

La Commission de la construction du Québec (CCQ) est un organisme non budgétaire.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 17).
<https://www.ccq.org/fr-CA/Pied-de-page/acces-information/documents>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-7

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun pour 2025-2026. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-8

Liste et copie de toutes les recherches et rapports commandés en 2025-2026 en incluant les coûts, les appels d'offres et les contrats de gré à gré .

La Commission de la construction du Québec (CCQ) n'a pas commandé de recherche en 2025.

La CCQ utilise son budget opérationnel et n'utilise pas les crédits budgétaires gouvernementaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-9

Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

La liste des employés ventilée par catégorie sera disponible dans le *Rapport annuel de gestion 2025* de la CCQ.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-10

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027 :

- a) le nom de toutes les campagnes ;
- b) les coûts de ces campagnes ;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
- d) le territoire de diffusion ;
- e) le média choisi pour la diffusion ;
- f) les dates de diffusion de la campagne ;
- g) les objectifs visés par chaque campagne ;
- h) les programmes auxquels ces campagnes sont associées ;
- i) les campagnes des parties prenantes auxquelles le ministère a contribué financièrement.

Nom de la campagne : « Fiers et compétents » 2025
Coût 2025 de la campagne : 495 140 \$
Firme conseil pour accompagner la CCQ : Les Évadés
Territoire de diffusion : Québec
Média choisi : numérique (YouTube – Google Ad, etc.)
Période de la campagne: avril 2024 à avril 2027
Objectif : Campagne de promotion visant la participation aux activités de perfectionnement offertes aux travailleurs et employeurs de l'industrie de la construction.

Nom de la campagne : « Campagne Chantier numéricq »
Coût 2025 de la campagne : 264 385 \$
Firme conseil pour accompagner la CCQ : Les Évadés
Territoire de diffusion : Québec
Média choisi : numérique (YouTube – Google Ad, etc.)
Période de la campagne : 1 septembre 2022 au 31 août 2027
Objectif : Campagne d'information sur la nouvelle plateforme en ligne de la CCQ

Nom de la campagne : « Campagne de sensibilisation pour cultiver un climat sain et inclusif dans l'industrie de la construction »
Coût 2025 de la campagne : 86 585 \$
Firme conseil pour accompagner la CCQ : Agence de communications émergentes et sociales Upperkut
Territoire de diffusion : Québec
Média choisi : À définir en fonction de la stratégie proposée
Période de la campagne : avril 2024 à mars 2027
Objectif : Campagne visant à concevoir une stratégie promotionnelle et de sensibilisation sur l'importance de cultiver un climat de travail sain et inclusif dans l'industrie de la construction.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-168

Le nombre d’enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec en 2025-2026 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.

Fraude, falsification ou usage de faux documents remis à la CCQ

Dossiers d’enquêtes en lien avec les articles reliés à de la fraude ou usage de faux	2025
Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document (art. 122.4)	47
Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence art. (119.1 (10))	8
Total	55

Poursuites pénales recommandées par l’Unité – Enquêtes spéciales en lien avec les articles reliés à de la fraude ou usage de faux	2025
Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document (art. 122.4)	1
Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence art. (119.1 (10))	0
Total	1

Infractions reliées au travail au noir détectées lors des inspections de chantier

Infractions	2025
Non-détention de certificat de compétence	3 821
Non-enregistrement à la CCQ	681
Non-détention d'une licence de la RBQ	964
Refus ou entrave	102
Travailleurs interdits ¹	145
Non-respect d'une ordonnance de suspension de travaux	6
Total	5 719
Situations d’heures potentiellement non déclarées	
Suivi proactif	1 972
Interaction chantier / livres	113
Total	2 085

¹ Exécution de travaux sans être employeur, salarié, entrepreneur ou représentant désigné.

Infractions reliées au travail au noir relevées lors des interventions aux livres¹

Infractions	2025
Non-enregistrement à la CCQ	12
Rapport mensuel / remises mensuelles non conformes	64
Rapport mensuel en retard	0
Refus ou entrave	151
Registre non conforme	21
Autres	55
Total	303

¹ Comprend les infractions relevées lors des interventions aux livres, des activités de gestion de l’information et lors de l’appréciation du niveau d’heures transmises au rapport mensuel en lien avec les informations sur les contrats de construction.

Interventions aux livres

Interventions aux livres	2025
Nombre d'enquêtes de livres complétées	983
Total des sommes réclamées	27,65 M\$
Total des sommes perçues avant transfert au légal	20,71 M\$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-169

Liste des dépenses de fonctionnement pour 2025-2026. Veuillez également nous fournir les prévisions pour 2026-2027.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
TOTAL DES CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2025 NON VÉRIFIÉES

*Données préliminaires, en date du 2 avril 2026

<u>Charges liées aux effectifs de travail</u>	<u>161 828 469</u>
Gestion des ressources humaines	2 193 228
Services techniques	3 458 635
Frais juridiques	385 345
Télécommunication et entretien d'équipements informatiques	10 164 017
Frais de déplacement et séjour	2 406 087
Frais de postes, imprimés et fournitures	5 810 744
Relations publiques et publicité	824 568
Charges financières	1 542 044
Autres charges administratives	1 207 046
Gestion immobilière	7 538 583
<u>CHARGES RELIÉES AUX BIENS ET SERVICES</u>	<u>35 530 297</u>
Amortissement des immobilisations	10 024 859
Contribution à la CRT et bureau de permis	1 308 894
Autres	825 064
<u>CHARGES CORPORATIVES</u>	<u>12 158 817</u>
<u>CHARGES RELIÉES AUX AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI</u>	<u>24 529 361</u>
<u>Charges liées au portefeuille de projet</u>	<u>44 406 781</u>
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	<u>278 453 725</u>

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 2 AVRIL 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-170

Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs fautifs et incluant celles contre les travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d'application de l'article 19 de la Loi R-20 (*Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d’œuvre dans l’industrie de la construction*) pour 2025-2026.

Année 2025	
Employeurs	2 751
Salariés	2 281
TOTAL	5 032

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-171

Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la Loi R-20 concernant des actes d'intimidation ou de violence sur les chantiers pour 2025-2026.

Poursuites recommandées par l'Unité des enquêtes spéciales au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Par année de réception du dossier

Nombre de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales (UES) au DPCP (Pour l'ensemble des activités de l'UES)	2025
101 : Intimider une personne ou exercer à son égard des mesures discriminatoires, des représailles ou toute menace ou contrainte ayant pour but ou pour effet de porter atteinte à sa liberté syndicale.	0
113.2 : Imposer à un employeur l'embauche de salariés déterminés ou d'un nombre déterminé de salariés.	0
118 : Tenter de commettre une infraction, ou aide, ou incite quelqu'un à commettre ou tenter de commettre une telle infraction.	0
119.0.1 (1) : Réfère de la main-d'œuvre ou offre ou fournit, directement ou indirectement, un service de référence de main-d'œuvre autrement que par la participation au Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction.	0
119.1(9) : Altère ou falsifie un certificat de compétence-compagnon, un certificat de compétence-occupation, un certificat de compétence-apprenti, un carnet d'apprentissage ou une preuve d'exemption.	0
119.1 (10) : Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence.	0
122(4) : Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document.	1
122, 2e alinéa : Congédier un employé suite à une plainte.	0
123.7 : Il est interdit d'exercer des représailles contre une personne pour le motif qu'elle a de bonne foi communiqué un renseignement ou collaboré à une enquête, à une vérification ou à un contrôle mené en raison d'une t'elle communication.	0
31 : Publicité ou sollicitation interdite.	0
84 : Molester, incommoder ou injurier un membre ou un employé de la CCQ.	8
98 : Personne ne peut, au nom ou pour le compte d'une association de salariés, solliciter pendant les heures de travail, l'adhésion d'un salarié à une association.	0
120 : Quiconque viole une prescription de la présente loi ou d'un règlement adopté sous son autorité, ou encore une prescription d'une convention collective portant sur une matière autre que celles visées au premier alinéa de l'article 62 et au paragraphe c du premier alinéa de l'article 81, commet une infraction et est passible, si aucune autre peine n'est prévue pour cette infraction.	0
Nombre total de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales au DPCP.	9

* L'année du recours correspond à celle du dépôt de la plainte (année d'envoi)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026
1RP-171

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-172

Liste des mesures mises en place concernant l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés et le revenu moyen annuel pour chacun des sexes pour 2025-2026. Veuillez nous indiquer les sommes dépensées par ces mesures.

Le Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) vise à augmenter et favoriser l'accès, le maintien et la rétention des femmes dans l'industrie de la construction et pour que les chantiers de construction offrent un environnement inclusif et sain.

La CCQ et ses partenaires ont contribué au déploiement de la deuxième mouture du PAEF (2015-2024) :

- Le PAEF est un plan d'industrie comprenant plusieurs actions portées par différentes parties prenantes :
 - CCQ;
 - Associations patronales et syndicales de l'industrie;
 - Établissements d'enseignement;
 - Ministères et organismes publics;
 - Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP construction).
- Le PAEF s'articule autour de trois orientations :
 - Soutenir le parcours de femmes;
 - Créer un milieu favorable, inclusif et respectueux des droits de la personne;
 - Assurer une responsabilité partagée.

La CCQ mène une démarche collaborative avec les partenaires de l'industrie et les parties prenantes afin de bâtir la prochaine mouture :

- L'année 2025 en est une de transition. Elle a permis de poser les bases de chacun des prochains plans d'action d'industrie pour l'inclusion des groupes sous-représentés (dont celui pour l'inclusion des femmes) et le climat sain.
- La première phase a été franchie avec l'adoption des orientations ainsi qu'un premier lot de mesures par le conseil d'administration de la CCQ. Cette phase permet de déployer dès 2025 des gestes porteurs à gains rapides aux bénéfices des femmes et des groupes sous-représentés, particulièrement pour :
 - Continuer les mesures réglementaires d'inclusion afin de poursuivre l'accroissement de leur présence;
 - Agir sur l'attractivité, la rétention, la progression et le climat sain;
 - Jeter les bases d'innovation pour répondre aux enjeux complexes.

En 2025, la CCQ a réalisé, notamment, ces actions :

- Bonification de la mesure du PAEF permettant la priorisation des femmes inscrites aux activités de perfectionnement en faisant passer ce taux de 10 % à 20 %.
- Création d'une campagne d'industrie pour le climat sain, en concertation avec les associations, en vue d'un déploiement en 2026.
- Bonification du guide d'accompagnement aux employeurs de la CCQ avec la mention de notions relatives à l'inclusion et les obligations légales en matière de climat sain.
- Bonification du module « Situation au regard des organismes de la construction » intégré aux programmes d'études professionnelles donnant accès à l'industrie de la construction par l'intégration de notions relatives aux plans d'action d'inclusion et aux notions relatives aux droits et responsabilités en matière de climat sain et inclusif.
- Implantation le 31 mars 2025 d'assouplissement à deux nouvelles mesures favorisant la reconnaissance d'expérience dans les règles d'accès aux certificats de compétence apprenti ou occupation, prévues à la Loi modernisant l'industrie de la construction (Loi 19), en matière d'obtention de garantie d'emploi et de préalables scolaires pour

les femmes, les Premières Nations et les Inuit ainsi que les personnes représentatives de la diversité de la société québécoise qui peuvent démontrer de l'expérience.

- Poursuite de ses efforts dans le déploiement du PAEF par la promotion de l'industrie et des initiatives d'inclusion auprès de diverses parties prenantes ainsi que par la publication du portrait statistique annuel 2024 des femmes dans la construction.
- Finalisation du diagnostic du PAEF 2015-2024 via l'évaluation par l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) ainsi que la tenue d'ateliers de cocréation avec les acteurs clés pour identifier les enjeux ainsi que les pistes de solutions structurantes en vue d'alimenter l'élaboration du prochain plan et des différents plans d'inclusion.
- Réalisation de la phase 1 du projet pilote d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), avec le soutien du Secrétariat à la condition féminine (SCF), notamment en intégrant l'ADS+ dans la démarche d'élaboration du prochain PAEF et des différents plans d'inclusion contribuant ainsi aux efforts gouvernementaux de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027.

La CCQ utilise son budget opérationnel et n'utilise pas les crédits budgétaires gouvernementaux pour la réalisation du PAEF.

Faits saillants (données provisoires de 2025) :

Depuis 2015, l'industrie de la construction et ses partenaires ont mis en œuvre le PAEF 2015-2024 afin de favoriser la mixité sur les chantiers. Une augmentation de la présence de femmes est constatée ces dernières années, quoique leur part et leur nombre demeurent faibles. Selon les données provisoires, en 2025 :

- Plus de 8 360 femmes actives sur les chantiers (plus de 4,1 % du total de la main-d'œuvre active de l'industrie).
- Environ 4 790 entreprises embauchent au moins une femme (près de 17,2 % du total des entreprises de l'industrie).
- Plus de 1 610 nouvelles entrées de femmes dans l'industrie (près de 9,0 % du total des entrées dans l'industrie). Notons que même si la part d'entrées a baissé d'un point de pourcentage par rapport à l'an passé, la part de femmes actives a augmenté, indiquant une meilleure rétention des travailleuses.
- Augmentation de la moyenne des heures travaillées par les femmes à près de 858 heures (+19 heures comparativement à 2024), franchissant la barre de 81 % de la moyenne des hommes (+2 points de %) :
 - Femmes compagnons : près de 1 118 heures (+3 heures), soit 94 % de la moyenne des hommes (stable) ;
 - Femmes apprenties : près de 780 heures (+19 heures), soit 88 % de la moyenne des hommes (+2 points de %) ;
 - Femmes occupations : près de 792 heures (+17 heures), soit 81 % de la moyenne des hommes (+2 points de %).

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-173

Liste des règlements adoptés par le conseil d'administration de la CCQ pour 2025-2026.

- Règlement sur la délivrance des certificats de compétence.
- Règlement sur le registre, le rapport mensuel, les avis des employeurs et la désignation d'un représentant.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-174

Veillez nous produire le nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par corps de métier ou occupation, pour 2025-2026.

RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES
CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI
SELON LE MÉTIER – ANNÉE 2025

Métiers	Diplômés	Non-diplômés			Total
		Compétences reconnues	Bassin	Employeur	
Briqueur-maçon	232	123	138	33	526
Calorifugeur	18	42	110	3	173
Carreleur	142	14	154	48	358
Charpentier-menuisier	1 965	2 247	2 196	796	7 204
Chaudronnier	21	6	38	1	66
Cimentier-applicateur	53	47	223	53	376
Couvreur	70	59	590	50	769
Électricien	1 670	2 088	102	81	3 941
Ferblantier	82	161	301	26	570
Ferrailleur	112	17	42	2	173
Frigoriste	234	266	92	19	611
Grutier	85	0	0	0	85
Mécanicien d'ascenseur	20	21	51	3	95
Mécanicien de chantier	98	101	19	3	221
Mécanicien de machines lourdes	30	5	15	1	51
Mécanicien en protection-incendie	39	43	101	2	185
Monteur-assembleur	26	25	107	30	188
Monteur-mécanicien (vitrier)	10	32	126	18	186
Opérateur de pelles mécaniques	72	97	50	81	300
Opérateur d'équipement lourd	92	86	21	15	214
Peintre	225	65	451	78	819
Plâtrier	104	45	259	33	441
Poseur de revêtements souples	10	29	108	12	159
Poseur de systèmes intérieurs	170	55	109	9	343
Tuyauteur	541	518	34	55	1 148
Total	6 121	6 192	5 437	1 452	19 202

RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI SELON LA RÉGION – ANNÉE 2025					
		Non-diplômés			
Régions	Diplômés	Compétences reconnues	Bassin	Employeur	Total
Îles-de-la-Madeleine	7	17	8	0	32
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	174	239	146	36	595
Saguenay-Lac-Saint-Jean	259	200	335	56	850
Québec	966	1 313	792	160	3 231
Mauricie-Bois-Francs	529	417	387	89	1 422
Estrie	187	276	346	59	868
Grand Montréal	3 625	3 325	2 763	944	10 657
Outaouais	208	243	493	74	1 018
Abitibi-Témiscamingue	94	79	111	28	312
Côte-Nord	64	80	55	5	204
Baie-James	8	2	0	0	10
Extérieur ¹	0	1	1	1	3
Total	6 121	6 192	5 437	1 452	19 202

RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-OCCUPATION SELON LA RÉGION – ANNÉE 2025					
		Non-diplômés			
Régions	Diplômés	Compétences reconnues	Bassin	Employeur	Total
Îles-de-la-Madeleine	0	1	1	0	2
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	28	43	82	4	157
Saguenay-Lac-Saint-Jean	42	83	364	12	501
Québec	75	177	1 012	38	1 302
Mauricie-Bois-Francs	29	60	322	12	423
Estrie	24	35	168	15	242
Grand Montréal	128	895	3 095	214	4 332
Outaouais	6	79	366	12	463
Abitibi-Témiscamingue	4	20	45	7	76
Côte-Nord	9	40	13	1	63
Extérieur ¹	0	1	1	0	2
Total	345	1 434	5 469	315	7 563

NOMBRE DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-COMPAGNON ÉMIS EN 2025	
Total	12 033

¹ Région de placement « Extérieur » : *Le règlement sur l'embauche et la mobilité des salariés dans l'industrie de la construction, chapitre R-20,r.6.1 prévoit qu'une personne domiciliée au Canada mais à l'extérieur du Québec peut être titulaire d'un certificat de compétence et que la région du Québec dans laquelle le titulaire désire bénéficier d'une préférence d'emploi doit être indiquée sur le certificat de compétence. Advenant que la Commission n'ait pas obtenu le choix de la région au moment de la délivrance du certificat de compétence, celui-ci serait comptabilisé dans la région « Extérieur ».*

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

Métiers	Îles-de-la-Madeleine			Bas-Saint-Laurent-Gaspésie			Saguenay-Lac-Saint-Jean			Québec			Mauricie-Bois-Francis			Estrie			Grand Montréal			Outaouais			Abitibi-Témiscamingue			Côte-Nord			Baie-James			Extérieur		Total provincial		
	Diplômé	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total	Non-diplômé	Total	Diplômé	Non-diplômé	Total			
Briqueur-maçon	0	0	0	7	0	7	4	7	11	5	42	47	32	22	54	16	9	25	155	202	357	12	10	22	0	2	2	1	0	1	0	0	0	0	232	294	526	
Calorifugeur	0	0	0	0	2	2	0	7	7	0	21	21	0	19	19	0	0	0	18	92	110	0	14	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	155	173		
Carreleur	0	0	0	1	1	2	0	17	17	29	7	36	8	3	11	0	11	11	100	162	262	4	15	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142	216	358		
Charpentier-menuisier	4	17	21	78	266	344	109	259	368	393	942	1 335	228	414	642	83	321	404	912	2 472	3 384	75	359	434	55	107	162	23	79	102	5	2	7	1	1	1 965	5 239	7 204
Chaudronnier	0	0	0	2	0	2	0	8	8	0	8	8	2	8	10	1	4	5	15	13	28	0	0	0	0	0	0	1	4	5	0	0	0	0	21	45	66	
Cimentier-applicateur	0	3	3	0	8	8	0	11	11	10	55	65	0	9	9	0	3	3	42	218	260	1	9	10	0	5	5	0	2	2	0	0	0	0	53	323	376	
Couvreur	0	0	0	0	5	5	0	34	34	12	97	109	0	74	74	1	52	53	55	364	419	2	63	65	0	5	5	0	5	5	0	0	0	0	70	699	769	
Électricien	2	1	3	52	34	86	50	62	112	259	444	703	150	120	270	51	83	134	1 002	1 384	2 386	58	97	155	27	28	55	19	18	37	0	0	0	0	0	1 670	2 271	3 941
Ferblantier	0	1	1	0	8	8	10	12	22	14	70	84	8	16	24	1	16	17	47	337	384	2	21	23	0	6	6	0	1	1	0	0	0	0	82	488	570	
Ferrailleur	0	0	0	1	0	1	0	2	2	2	19	21	0	0	0	1	8	9	107	17	124	1	11	12	0	2	2	0	2	2	0	0	0	0	112	61	173	
Frigoriste	0	0	0	3	16	19	14	8	22	42	58	100	19	6	25	14	21	35	141	234	375	1	28	29	0	2	2	0	4	4	0	0	0	0	234	377	611	
Grutier	0	0	0	5	0	5	1	0	1	18	0	18	6	0	6	3	0	3	47	0	47	2	0	2	3	0	3	0	0	0	0	0	0	85	0	85		
Mécanicien d'ascenseur	0	0	0	0	1	1	0	2	2	1	24	25	0	2	2	0	2	2	19	39	58	0	4	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	20	75	95		
Mécanicien de chantier	0	0	0	4	12	16	23	31	54	1	4	5	3	4	7	3	2	5	53	61	114	1	1	2	1	1	2	9	7	16	0	0	0	0	98	123	221	
Mécanicien de machines lourdes	0	0	0	2	0	2	6	6	12	11	4	15	1	1	2	0	0	0	8	7	15	0	0	0	0	3	3	2	0	2	0	0	0	30	21	51		
Mécanicien en protection-incendie	0	0	0	0	7	7	0	12	12	0	28	28	0	1	1	0	3	3	39	89	128	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	0	0	0	39	146	185	
Monteur-assembleur	0	0	0	0	6	6	1	9	10	1	14	15	1	24	25	0	15	15	23	82	105	0	6	6	0	5	5	0	1	1	0	0	0	26	162	188		
Monteur-mécanicien (vitrier)	0	0	0	0	1	1	0	6	6	4	21	25	0	6	6	0	2	2	6	114	120	0	18	18	0	8	8	0	0	0	0	0	0	10	176	186		
Opérateur de pelles mécaniques	0	2	2	6	6	12	1	21	22	22	27	49	2	10	12	3	32	35	36	96	132	0	30	30	0	4	4	2	0	2	0	0	0	72	228	300		
Opérateur d'équipement lourd	0	1	1	8	7	15	4	18	22	23	16	39	3	7	10	0	3	3	45	56	101	2	5	7	1	4	5	3	5	8	3	0	3	0	92	122	214	
Peintre	1	0	1	0	22	22	25	20	45	60	116	176	3	75	78	0	35	35	135	279	414	0	35	35	0	9	9	1	3	4	0	0	0	0	225	594	819	
Plâtrier	0	0	0	2	2	4	3	9	12	8	47	55	9	15	24	1	19	20	75	211	286	6	25	31	0	6	6	0	3	3	0	0	0	104	337	441		
Poseur de revêtements souples	0	0	0	0	2	2	0	9	9	0	34	34	0	4	4	0	4	4	9	77	86	1	14	15	0	3	3	0	1	1	0	0	0	1	1	10	149	159
Poseur de systèmes intérieurs	0	0	0	0	2	2	0	8	8	6	25	31	17	0	17	0	10	10	145	110	255	1	13	14	1	5	6	0	0	0	0	0	0	170	173	343		
Tuyauteur	0	0	0	3	13	16	8	13	21	45	142	187	37	53	90	9	26	35	391	316	707	39	30	69	6	10	16	3	3	6	0	0	0	1	1	541	607	1 148
Total métier	7	25	32	174	421	595	259	591	850	966	2 265	3 231	529	893	1 422	187	681	868	3 625	7 032	10 657	208	810	1 018	94	218	312	64	140	204	8	2	10	3	3	6 121	13 081	19 202
Total occupation	0	2	2	28	129	157	42	459	501	75	1 227	1 302	29	394	423	24	218	242	128	4 204	4 332	6	457	463	4	72	76	9	54	63	0	0	0	2	2	345	7 218	7 563
Total	7	27	34	202	550	752	301	1 050	1 351	1 041	3 492	4 533	558	1 287	1 845	211	899	1 110	3 753	11 236	14 989	214	1 267	1 481	98	290	388	73	194	267	8	2	10	5	5	6 466	20 299	26 765

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-175

Veuillez nous fournir le nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par corps de métier ou occupation pour 2025-2026. Fournir les prévisions pour 2026-2027.

Le marché du travail a subi des mutations au courant des dernières années ; le vieillissement démographique a commencé à faire son œuvre et l'activité économique dans l'industrie de la construction atteint des niveaux historiques. L'industrie de la construction est ainsi aux prises avec des enjeux de rareté de main-d'œuvre alors que l'activité sur les chantiers continue de s'intensifier. La CCQ anticipe 213,3 millions d'heures travaillées en 2026, en baisse de 1% par rapport à 2025.

Les sondages semestriels que mène la Commission de la construction du Québec (CCQ) auprès des employeurs de l'industrie de la construction depuis le printemps 2019 attestent d'un fort besoin de main-d'œuvre. Le dernier sondage du printemps 2025 révèle :

- Il est encore difficile pour les employeurs de combler leurs postes. Une part de 79 % des employeurs affirme ne pas avoir comblé tous leurs postes de compagnons.
- 58 % des répondants ont affirmé avoir connu des difficultés de recrutement dans la dernière année.

La réglementation considère qu'il y a pénurie lorsque moins de 5 % de la main-d'œuvre apprentie ou exerçant une occupation se trouve disponible, c'est-à-dire n'a pas d'emploi rapporté à la CCQ. La CCQ procède alors à ce que l'on appelle couramment « l'ouverture d'un bassin de main-d'œuvre ». Des personnes non-détentrices d'un DEP peuvent alors obtenir un certificat de compétence dans un métier ou une occupation, à condition de démontrer qu'un employeur leur garantit au moins 150 heures de travail sur au plus trois mois, et qu'elles détiennent le cours de sécurité approprié. Les bassins de main-d'œuvre sont mis à jour sur une base quotidienne. Les ouvertures de bassins sont fréquentes, par région et métiers, et sont affichées sur le site web de la CCQ.

En moyenne, l'industrie aura besoin de 16 000 nouveaux travailleurs annuellement pour la période 2025-2029.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 MARS 2026

1RP-175

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-176

Nombre d’heures travaillées par métier ou par occupation pour 2025. Fournir une ventilation par mois et par région.

Tableau 1 : Nombre d’heures travaillées par métier ou par occupation pour 2025 par région.

*** Prendre note** : dans le cadre de sa transformation numérique, la Commission de la construction du Québec (CCQ) a procédé au déploiement du Chantier numériccq. En raison de la période de transition qu’implique cette transformation, les données sont actuellement disponibles uniquement pour la période de janvier à octobre 2025. Les données des mois de novembre et décembre seront diffusées ultérieurement en 2026, par l’entremise des rapports d’activité publiés sur le site de la CCQ.

Métier/occupation prioritaire	Région de domicile	2025* (Janvier à octobre)
003)Briqueur-maçon	Total du métier/occupation	4 148 539
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	61 538
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	158 151
	30)Québec	563 381
	40)Mauricie-Bois-Francis	225 230
	50)Estrie	186 138
	60)Grand Montréal	2 795 074
	70)Outaouais	127 211
	80)Abitibi-Témiscamingue	13 655
	90)Côte-Nord	11 032
	99)Extérieur	7 131
006)Calorifugeur	Total du métier/occupation	1 417 755
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	28 470
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	72 239
	30)Québec	259 124
	40)Mauricie-Bois-Francis	103 404
	50)Estrie	57 851
	60)Grand Montréal	801 944
	70)Outaouais	65 525
	80)Abitibi-Témiscamingue	26 050
	90)Côte-Nord	3 150
009)Carreleur	Total du métier/occupation	1 927 787
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	46 792
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	50 517
	30)Québec	405 480
	40)Mauricie-Bois-Francis	75 259
	50)Estrie	123 220
	60)Grand Montréal	1 150 065
	70)Outaouais	48 371
	80)Abitibi-Témiscamingue	11 971
	90)Côte-Nord	13 911
012)Charpentier-menuisier	Total du métier/occupation	47 803 131
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	2 338 700
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 576 909
	30)Québec	10 789 147
	40)Mauricie-Bois-Francis	3 944 639
	50)Estrie	2 573 075

	60)Grand Montréal	22 102 215
	70)Outaouais	1 847 553
	80)Abitibi-Témiscamingue	985 320
	84)Baie-James	66 908
	90)Côte-Nord	556 038
	99)Extérieur	22 628
015)Chaudronnier	Total du métier/occupation	501 203
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	38 177
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	88 293
	30)Québec	52 855
	40)Mauricie-Bois-Francis	66 977
	50)Estrie	25 920
	60)Grand Montréal	199 406
	70)Outaouais	5 101
	80)Abitibi-Témiscamingue	5 285
	90)Côte-Nord	19 190
	99)Extérieur	0
018)Cimentier-applicateur	Total du métier/occupation	3 305 831
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	40 332
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	111 267
	30)Québec	537 833
	40)Mauricie-Bois-Francis	235 435
	50)Estrie	79 991
	60)Grand Montréal	2 151 622
	70)Outaouais	110 369
	80)Abitibi-Témiscamingue	20 927
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	15 199
	99)Extérieur	2 857
021)Couvreur	Total du métier/occupation	3 942 107
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	80 552
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	110 860
	30)Québec	580 075
	40)Mauricie-Bois-Francis	316 356
	50)Estrie	190 822
	60)Grand Montréal	2 441 394
	70)Outaouais	158 803
	80)Abitibi-Témiscamingue	44 542
	90)Côte-Nord	17 388
	99)Extérieur	1 316
024)Électricien	Total du métier/occupation	26 626 890
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	804 708
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 062 786
	30)Québec	4 339 769
	40)Mauricie-Bois-Francis	1 699 207
	50)Estrie	881 368
	60)Grand Montréal	16 005 529
	70)Outaouais	981 512
	80)Abitibi-Témiscamingue	392 632
	84)Baie-James	2 764
	90)Côte-Nord	293 108
	99)Extérieur	163 509
030)Ferblantier	Total du métier/occupation	5 711 103
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	101 404
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	244 343
	30)Québec	935 753
	40)Mauricie-Bois-Francis	346 441
	50)Estrie	168 349
	60)Grand Montréal	3 624 139
	70)Outaouais	193 356
	80)Abitibi-Témiscamingue	50 583
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	36 218
	99)Extérieur	10 517

033)Ferrailleur	Total du métier/occupation	1 860 859
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	81 981
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	42 179
	30)Québec	313 754
	40)Mauricie-Bois-Francis	107 485
	50)Estrie	93 624
	60)Grand Montréal	1 108 918
	70)Outaouais	78 523
	80)Abitibi-Témiscamingue	11 084
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	19 830
	99)Extérieur	3 481
036)Frigoriste	Total du métier/occupation	5 944 625
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	120 094
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	179 609
	30)Québec	815 934
	40)Mauricie-Bois-Francis	340 868
	50)Estrie	236 522
	60)Grand Montréal	4 054 090
	70)Outaouais	105 896
	80)Abitibi-Témiscamingue	68 201
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	22 657
	99)Extérieur	755
039)Grutier	Total du métier/occupation	2 395 836
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	79 034
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	122 293
	30)Québec	411 376
	40)Mauricie-Bois-Francis	156 576
	50)Estrie	73 320
	60)Grand Montréal	1 344 933
	70)Outaouais	84 829
	80)Abitibi-Témiscamingue	55 592
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	59 771
	99)Extérieur	8 112
042)Mécanicien d'ascenseur	Total du métier/occupation	1 678 757
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	6 117
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	14 414
	30)Québec	284 399
	40)Mauricie-Bois-Francis	18 823
	50)Estrie	27 802
	60)Grand Montréal	1 285 630
	70)Outaouais	21 580
	80)Abitibi-Témiscamingue	11 945
	90)Côte-Nord	0
	99)Extérieur	8 049
045)Mécanicien de chantier	Total du métier/occupation	844 281
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	126 149
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	138 460
	30)Québec	78 870
	40)Mauricie-Bois-Francis	58 906
	50)Estrie	10 239
	60)Grand Montréal	328 543
	70)Outaouais	8 481
	80)Abitibi-Témiscamingue	19 704
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	73 409
	99)Extérieur	1 520
048)Mécanicien de machines lourdes	Total du métier/occupation	331 963
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	43 397
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	43 922
	30)Québec	95 823
	40)Mauricie-Bois-Francis	28 390

	50)Estrie	11 696
	60)Grand Montréal	69 168
	70)Outaouais	2 830
	80)Abitibi-Témiscamingue	1 823
	84)Baie-James	169
	90)Côte-Nord	34 745
	99)Extérieur	0
051)Mécanicien en protection-incendie	Total du métier/occupation	2 001 412
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	37 436
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	65 366
	30)Québec	350 120
	40)Mauricie-Bois-Francis	75 189
	50)Estrie	43 185
	60)Grand Montréal	1 377 819
	70)Outaouais	26 516
	80)Abitibi-Témiscamingue	8 580
	90)Côte-Nord	9 609
	99)Extérieur	7 593
053)Monteur-assembleur	Total du métier/occupation	3 495 056
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	214 254
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	359 494
	30)Québec	556 597
	40)Mauricie-Bois-Francis	250 455
	50)Estrie	90 329
	60)Grand Montréal	1 818 038
	70)Outaouais	72 765
	80)Abitibi-Témiscamingue	60 937
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	61 629
	99)Extérieur	10 558
057)Monteur-mécanicien vitrier	Total du métier/occupation	2 451 130
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	21 245
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	44 998
	30)Québec	318 545
	40)Mauricie-Bois-Francis	101 591
	50)Estrie	73 221
	60)Grand Montréal	1 659 244
	70)Outaouais	169 325
	80)Abitibi-Témiscamingue	35 054
	90)Côte-Nord	15 844
	99)Extérieur	12 063
060)Opérateur de pelles	Total du métier/occupation	7 985 550
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	433 795
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	492 390
	30)Québec	1 662 085
	40)Mauricie-Bois-Francis	547 298
	50)Estrie	408 749
	60)Grand Montréal	3 773 889
	70)Outaouais	277 854
	80)Abitibi-Témiscamingue	138 738
	84)Baie-James	17 916
	90)Côte-Nord	231 027
	99)Extérieur	1 810
063)Opérateur d'équipement lourd	Total du métier/occupation	4 903 982
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	406 192
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	298 245
	30)Québec	954 844
	40)Mauricie-Bois-Francis	429 782
	50)Estrie	154 521
	60)Grand Montréal	2 208 616
	70)Outaouais	164 094
	80)Abitibi-Témiscamingue	105 621
	84)Baie-James	13 450

	90)Côte-Nord	165 046
	99)Extérieur	3 572
066)Peintre	Total du métier/occupation	5 087 278
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	151 688
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	217 628
	30)Québec	967 323
	40)Mauricie-Bois-Francis	338 852
	50)Estrie	218 409
	60)Grand Montréal	2 860 442
	70)Outaouais	203 488
	80)Abitibi-Témiscamingue	86 336
	84)Baie-James	3 903
	90)Côte-Nord	36 404
	99)Extérieur	2 806
069)Plâtrier	Total du métier/occupation	3 327 969
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	27 528
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	77 206
	30)Québec	742 940
	40)Mauricie-Bois-Francis	168 789
	50)Estrie	130 550
	60)Grand Montréal	1 997 614
	70)Outaouais	154 375
	80)Abitibi-Témiscamingue	14 279
	84)Baie-James	2 846
	90)Côte-Nord	9 830
	99)Extérieur	2 013
072)Poseur de revêtements souples	Total du métier/occupation	931 184
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	48 787
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 832
	30)Québec	156 020
	40)Mauricie-Bois-Francis	48 853
	50)Estrie	22 559
	60)Grand Montréal	564 826
	70)Outaouais	29 026
	80)Abitibi-Témiscamingue	13 532
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	9 263
	99)Extérieur	1 487
075)Poseur de systèmes intérieurs	Total du métier/occupation	2 824 821
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	6 468
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 285
	30)Québec	400 337
	40)Mauricie-Bois-Francis	143 367
	50)Estrie	56 757
	60)Grand Montréal	2 067 367
	70)Outaouais	108 362
	80)Abitibi-Témiscamingue	3 708
	90)Côte-Nord	5 417
	99)Extérieur	2 752
081)Tuyauteur	Total du métier/occupation	11 251 205
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	306 959
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	380 225
	30)Québec	1 787 378
	40)Mauricie-Bois-Francis	667 419
	50)Estrie	335 607
	60)Grand Montréal	7 028 639
	70)Outaouais	444 882
	80)Abitibi-Témiscamingue	175 037
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	117 541
	99)Extérieur	7 521
910)Boutefeu et foreur	Total du métier/occupation	701 530
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	39 679
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	78 454

	30)Québec	167 363
	40)Mauricie-Bois-Francis	51 281
	50)Estrie	50 930
	60)Grand Montréal	238 083
	70)Outaouais	32 313
	80)Abitibi-Témiscamingue	5 023
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	35 277
	99)Extérieur	3 127
920)Manoeuvre	Total du métier/occupation	18 207 649
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	457 623
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	646 254
	30)Québec	2 566 484
	40)Mauricie-Bois-Francis	934 218
	50)Estrie	431 092
	60)Grand Montréal	11 829 836
	70)Outaouais	737 263
	80)Abitibi-Témiscamingue	141 676
	84)Baie-James	44 233
	90)Côte-Nord	293 222
	99)Extérieur	125 748
930)Main-d'oeuvre de lignes	Total du métier/occupation	2 895 336
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	151 987
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	263 086
	30)Québec	659 187
	40)Mauricie-Bois-Francis	323 257
	50)Estrie	117 946
	60)Grand Montréal	1 150 630
	70)Outaouais	112 995
	80)Abitibi-Témiscamingue	50 928
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	63 712
	99)Extérieur	1 609
940)Soudeur	Total du métier/occupation	902 105
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	20 661
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	69 180
	30)Québec	136 788
	40)Mauricie-Bois-Francis	41 215
	50)Estrie	19 808
	60)Grand Montréal	537 575
	70)Outaouais	23 381
	80)Abitibi-Témiscamingue	17 978
	84)Baie-James	0
	90)Côte-Nord	28 663
	99)Extérieur	6 855
950)Autres occupations	Total du métier/occupation	3 094 447
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	177 530
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	228 360
	30)Québec	538 407
	40)Mauricie-Bois-Francis	195 893
	50)Estrie	125 686
	60)Grand Montréal	1 545 728
	70)Outaouais	84 248
	80)Abitibi-Témiscamingue	48 803
	84)Baie-James	27 391
	90)Côte-Nord	89 987
	99)Extérieur	32 414
Total général		178 501 318

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-177

Nombre d’exemptions, de l’obligation de détenir un certificat de compétence, accordées pour 2025-2026 et tout en nous expliquant les motifs.

MOTIFS	NOMBRE D'EXEMPTIONS ÉMISES EN 2025
Pénurie (R-20, r.5, art. 14(6°))	672
Personne indispensable (R-20, r.5, art. 14(4°))	805
Enfant d'employeur (R-20, r.5, art. 14(5°))	3 021
Pénurie - sans préalables scolaires	10 846
Ententes interprovinciales (R-20 r3, art 1, 2.1 et 2.3)	197
Salarié occasionnel (R-20, r.5, art. 14(7°))	0
Autres	2 369
TOTAL	17 910

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 MARS 2026

1RP-177

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-178

Nombre d’inspections de chantier effectuées par la CCQ, veuillez inclure la liste des chantiers ayant fait l’objet d’une enquête, la liste des chantiers qui ont nécessité plus d’une visite et résultats des enquêtes pour 2025-2026.

Inspections de chantier et vérifications aux livres	2025
Nombre de visites de chantier effectuées	43 852
• Chantiers différents visités	20 980
Nombre d’infractions constatées	7078
• Nombre d’infractions pour non-détention de certificat de compétence	3821
• Nombre d’infractions pour non-détention de licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)	964
• Nombre de situations d’heures potentiellement non déclarées	2085
• % des visites avec infractions pour non –détention de certificat de compétence, de licence ou heures potentiellement non déclarées	10 %
Nombre de vérifications aux livres menées	983
• % des interventions avec résultat (montant réclamé, poursuite pénale ou transfert autre organisme)	67 %
• Heures réclamées	1 080 995
• \$ réclamés	27 652 178
• Taux de perception avant judiciarisation	75 %

Répartition des chantiers selon le nombre de fois où ils ont été visités en 2025

Nombre de visites	Nombre de chantiers
1	11 133
2	5 068
3	2 277
4	995
5	565
6	288
7	182
8	119
9	82
10	65
Plus de 10	206
TOTAL	20 980

Les grands chantiers, comme celui du REM, du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine ou celui de la filière batterie, constituent un seul et même chantier tout au long des différentes phases de construction et ceux-ci font l’objet d’un suivi proactif et préventif. Ceci explique pourquoi certains chantiers font l’objet de plusieurs visites.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-179

Veillez nous transmettre le nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ en 2025-2026 ainsi que les prévisions d'embauche pour 2026-2027.

Année	Nombre
2025	249

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-180

Veuillez nous transmettre le nombre d’employés dédiés à la lutte contre le travail au noir à la CCQ pour 2025-2026, ainsi que les prévisions d’embauche pour 2026-2027.

Année	Nombre
2025	434

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-181

Veillez nous fournir le nombre, sous forme de liste, de chaque intervention de la CCQ dans la lutte contre le travail au noir, en incluant les interventions, suivis et sanctions qui ont été effectués en 2025-2026. Veillez ventiler cette information pour chacune des régions administratives du Québec.

Vérifications aux livres réalisées en 2025 par région CCQ

Région	Nombre de vérifications	Heures réclamées	Montants réclamés	Nombre de poursuites pénales recommandées
10. Bas-St-Laurent/Gaspésie	51	28 976	698 764	14
20. Saguenay/Lac-St-Jean	47	27 402	807 596	4
30. Québec	159	106 366	3 156 620	22
40. Mauricie/Bois-Francs	58	67 667	3 029 571	0
50. Estrie	28	19 929	521 469	15
60. Montréal-Centre (Île de Montréal)	191	185 490	4 275 662	25
64. Montréal-Rive-Sud (Montréal)	115	287 703	6 381 995	17
69. Montréal-Rive-Nord (Laval-Lanaudière-Laurentides)	222	251 329	6 182 377	47
70. Outaouais	42	34 926	726 919	4
80. Abitibi/Témiscamingue	18	1 663	44 966	0
93. Côte-Nord	36	39 124	880 302	0
UAV	16	30 421	945 939	2
TOTAL	983	1 080 995	27 652 178	150

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 MARS 2026

1RP-181

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-182

Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir pour 2025-2026.

Pour l’exercice 2025-2026, le gouvernement s’est engagé à octroyer un montant de 6 300 000 \$. Cette subvention permet de financer 56 ressources additionnelles dédiées à la lutte contre le travail non déclaré et l’évasion fiscale, incluant la fausse facturation et le blanchiment d’argent.

Gouvernement du Québec

Décret 1570-2025, 17 décembre 2025

CONCERNANT le versement d’une subvention d’un montant maximal de 6 300 000 \$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l’exercice financier 2025-2026, pour la réalisation de projets dans le cadre du comité Actions concertées pour contrer les économies souterraines – comité ACCES construction

ATTENDU QUE la Commission de la construction du Québec est une personne morale instituée conformément à l’article 2 et au premier alinéa de l’article 3 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d’œuvre dans l’industrie de la construction (chapitre R-20);

ATTENDU QUE, en vertu de l’article 10 de la Loi sur le ministère du Travail (chapitre M-32.2), le ministre du Travail exerce ses fonctions notamment dans les domaines des relations du travail, des normes du travail et de la gestion des conditions de travail;

ATTENDU QUE le comité Actions concertées pour contrer les économies souterraines – comité ACCES construction est destiné à lutter contre l’évasion fiscale, le travail non déclaré et le non-respect des autres obligations légales dans le secteur de la construction au Québec, contribuant ainsi aux efforts gouvernementaux de lutte contre l’évasion fiscale;

ATTENDU QUE les activités de ce comité sont reconduites pour l’exercice financier 2025-2026;

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe a de l’article 3 du Règlement sur la promesse et l’octroi de subventions (chapitre A-6.01, r. 6), sous réserve de l’article 4 de ce règlement, tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l’approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

ATTENDU QU’il y a lieu d’autoriser le ministre du Travail à verser une subvention d’un montant maximal de 6 300 000 \$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l’exercice financier 2025-2026, pour la réalisation de projets dans le cadre du comité Actions concertées pour contrer les économies souterraines – comité ACCES construction;

ATTENDU QUE les conditions et les modalités de versement de cette subvention seront établies dans une entente, laquelle sera substantiellement conforme au projet d’entente joint à la recommandation ministérielle du présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail :

QUE le ministre du Travail soit autorisé à verser une subvention d’un montant maximal de 6 300 000 \$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l’exercice financier 2025-2026, pour la réalisation de projets dans le cadre du comité Actions concertées pour contrer les économies souterraines – comité ACCES construction;

QUE les conditions et les modalités de versement de cette subvention soient établies dans une entente, laquelle sera substantiellement conforme au projet d’entente joint à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
DAVID BAHAN

87072



ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-183

Les crédits dédiés ainsi que les copies des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant le Service de référence de la main-d’œuvre dans l’industrie de la construction pour 2025-2026.

Sans objet

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-184

Budget du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et ventilation détaillée des sommes utilisées pour 2025-2026. Fournir les prévisions pour 2026-2027.

Les coûts d'opération du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction ont été intégrés aux budgets opérationnels des activités de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Les efforts pour assurer le service requis sont ainsi déployés par plusieurs personnes, dans différentes équipes, en continu. Il en va de même pour les coûts informatiques.

Il est impossible pour la CCQ d'isoler ces coûts en particulier, tant de façon globale que de façon ventilée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-185

Fournir un état de situation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et échéancier détaillé pour 2025-2026.

Voici les faits saillants du Carnet référence construction en 2025 :

- La plateforme Web est en fonction 24/7 depuis 2013 sans interruption à l'exception d'une très brève période lors de la transition numérique de la CCQ ayant eu lieu en 2025, soit pour une période de 3 semaines;
- En 2025, l'utilisation du Carnet référence est en légère progression par rapport à 2024 après des années de ralentissement;
- 3 838 employeurs ont utilisé le Carnet en 2025, pour rechercher 93 086 salariés;
- 31 492 personnes différentes ont été référées par la CCQ et 4 760 par les titulaires de permis (associations syndicales);
 - Augmentation du nombre de déclarations de besoin de main-d'œuvre de 8 %;
 - Le nombre de salariés recherchés a augmenté de 32 % par rapport à 2024;
- Comme par le passé, la vaste majorité des embauches de l'industrie ont été le fruit du réseau des employeurs. Les listes de la CCQ, celles des titulaires de permis et autres sources ont réussi à combler approximativement 7 % des embauches déclarées.

À son adoption, le *Règlement sur le service de référence de main d'œuvre dans l'industrie de la construction* visait cinq objectifs :

1. Assurer le libre choix des employeurs lors de l'embauche
2. Réduire l'intimidation ressentie par les employeurs lors de l'embauche
3. Apporter de la transparence dans le processus de référence
4. Favoriser le pluralisme syndical
5. Mettre en valeur les candidatures féminines

En bref, les rapports déposés auprès du ministre annuellement depuis 2013 tendent à démontrer que ces cinq objectifs ont été généralement atteints.

Pour ce qui est de l'échéancier, la CCQ s'assure que le Carnet continue d'être opérationnel et de remplir son mandat en tout temps. Il en sera de même durant l'année 2026.

Les rapports d'activités annuels sont disponibles dans la section « Documentation » du ccq.org.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 MARS 2026

1RP-185

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-186

Fournir les statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, ventilation par mois, pour 2025-2026.

	2025
Déclaration de besoins de main-d'œuvre	21 141
Employeurs requérants	3 838
Salariés recherchés	93 086
Listes transmises par les titulaires de permis de référence	13 234
Nombre total de candidats recommandés	40 040
Listes transmises par la CCQ	22 238
Nombre total de candidats recommandés	406 699
Avis d'embauches transmis par les employeurs	142 956
<i>Selon la source de main-d'œuvre :</i>	
Référence des titulaires de permis	2 004
Référence de la CCQ	2 187
Réseau personnel de l'employeur	28 919
Salarié connu de l'employeur	103 792
Autres	6 054
Avis de fin d'emploi transmis par les employeurs	52 539

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026
1RP-186

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-187

Nombre d'infractions constatées à la suite d'une dénonciation pour 2025-2026.

	2025
Nombre d'infractions	593

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-188

Nombre d’infractions constatées concernant la non-détention d’un certificat de compétence pour des travaux effectués à l’intérieur d’institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2025-2026.

Institutions scolaires	2025
Centre de services scolaire	75
Établissement d’enseignement supérieur	13
TOTAL	88

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-189

Nombre de plaintes reçues concernant la non-détention d’un certificat de compétence pour des travaux exécutés à l’intérieur d’institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2025-2026.

Institutions scolaires	2018
Commission scolaire	4
Établissement d’Enseignement supérieur	0
TOTAL	4

Cette donnée ne peut être comptabilisée après 2018 en raison d’un changement dans le système de gestion des plaintes. Une fois l’ensemble du système de gestion des vérifications et enquêtes implanté, cette donnée pourra être de nouveau comptabilisée.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-190

Nombre de plaintes reçues concernant le travail de la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour 2025-2026.

En 2025, le Bureau des plaintes de la Commission de la construction du Québec a traité 592 dossiers constitués de 558 plaintes de services et 34 commentaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-191

Liste des actions posées en vue de faciliter et favoriser l'accès aux métiers de la construction Québécois issus des minorités visibles et ethniques, en 2025-2026, et prévisions pour 2026-2027.

En 2025, les mesures suivantes sont entrées en vigueur visant à faciliter l'accès à l'industrie de la construction et favoriser l'inclusion des personnes faisant partie d'un groupe sous-représenté,

Depuis le 30 mars 2025 :

- La possibilité d'obtenir un premier certificat de compétence apprenti (CCA) sans présenter de garantie d'emploi ni avoir les préalables scolaires si elles ont une expérience équivalente à au moins 35 % de la durée d'apprentissage dans un métier visé (sauf grutier). Toutefois, les préalables scolaires seront exigés au renouvellement du CCA.
- La possibilité d'obtenir un certificat de compétence occupation (CCO) sans présenter de garantie d'emploi si elles détiennent 750 d'heures d'expérience de travail pertinente non assujetties à la Loi R-20.

Depuis le 12 novembre 2025 :

- La possibilité d'obtenir un CCA ou un CCO lorsqu'un employeur garantit 150 heures sur une période d'au plus trois mois consécutifs si l'état du bassin de main-d'œuvre est à 30 % et moins (pour la région et le métier ou l'occupation demandés).

Poursuite du projet de développement d'une banque de candidatures visant à faciliter un maillage entre candidat(e)s intéressé(e)s par l'industrie de la construction et des employeurs souhaitant combler leur besoin de main-d'œuvre et diversifier leurs équipes. Version préliminaire de l'outil en cours.

Poursuite de la démarche collaborative avec les partenaires et les parties prenantes clés de l'industrie :

- Finalisation du projet de cadre des plans d'action visant l'inclusion des personnes faisant partie des groupes sous-représentés dans l'industrie de la construction. Les orientations et un premier lot de mesures ont été adoptés par le conseil d'administration le 10 septembre 2025.

La CCQ utilise son budget opérationnel et n'utilise pas les crédits budgétaires gouvernementaux pour la réalisation de son Plan d'action.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-192

Fournir le nombre de personnes issues des minorités visibles et ethniques ayant obtenu un emploi dans le domaine de la construction en 2025-2026. Veuillez ventiler cette information selon les types d’emploi (temps plein ou temps partiel), par région et par corps de métier.

Les systèmes de la Commission de la construction du Québec permettent depuis septembre 2024 de s’identifier de façon volontaire notamment comme une personne issue des minorités visibles et ethniques.

Tableau 1 : Nombre de personnes salariées issues des minorités visibles et ethniques ayant travaillé en 2025, selon le métier ou l’occupation et s’étant identifiées volontairement auprès de la Commission de la construction du Québec (données provisoires).

*** Prendre note** : dans le cadre de sa transformation numérique, la Commission de la construction du Québec (CCQ) a procédé au déploiement du Chantier numériccq. En raison de la période de transition qu’implique cette transformation, les données sont actuellement provisoires. Les données finales seront diffusées ultérieurement en 2026, par l’entremise des rapports d’activité publiés sur le site de la CCQ.

Métier/occupation prioritaire	Minorités visibles*	Minorités ethniques*
003)Briqueteur-maçon	28	10
006)Calorifugeur	25	X
009)Carreleur	9	6
012)Charpentier-menuisier	214	74
015)Chaudronnier	X	X
018)Cimentier-applicateur	26	14
021)Couvreur	41	15
024)Électricien	216	74
030)Ferblantier	23	15
033)Ferrailleur	18	X
036)Frigoriste	40	17
039)Grutier	X	X
042)Mécanicien d'ascenseur	X	X
045)Mécanicien de chantier	25	X
048)Mécanicien de machines lourdes	0	0
051)Mécanicien en protection-incendie	11	X
053)Monteur-assembleur	X	X
057)Monteur-mécanicien vitrier	7	6
060)Opérateur de pelles	X	X
063)Opérateur d'équipement lourd	X	0
066)Peintre	22	23
069)Plâtrier	26	17
072)Poseur de revêtements souples	19	10
075)Poseur de systèmes intérieurs	40	14
081)Tuyauteur	86	26
910)Boutefeu et foreur	X	X
920)Manoeuvre	326	95
930)Main-d'oeuvre de lignes	X	X
940)Soudeur	X	X
950)Autres occupations	14	7
Total général	1 237	447

* Certaines données ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » pour des raisons de protection des renseignements personnels lorsque le chiffre est de 5 ou moins.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-193

Fournir la liste et nombre de formations bénéficiant de subventions du Fonds de formation des salariés de l’industrie de la construction (FFSIC), en 2025-2026, ventilés par type de formation et région. Prévisions pour 2026-2027.

539 activités de formation

Pour fins de compréhension du tableau :

- Article 7 : Formation pour les personnes en obligation de formation (entrée non diplômée).
- Perfectionnement besoins estimés : Besoins estimés par le Comité sur la formation professionnelle dans l’industrie de la construction (CFPIC).
- Formation en entreprise : Activité demandée par un employeur admissible pour un besoin spécifique exprimé au cours de l’année scolaire et qui réponde aux règles d’utilisation du Fonds de formation des salariés de l’industrie de la construction (FFSIC). Les formations aux entreprises ne sont pas hors-CFPIC.
- Hors CFPIC : Activité de perfectionnement admissible en lien direct avec le métier qui n’est pas prévue dans l’offre de formation des activités de perfectionnement de la Commission. Selon les règles d’utilisation du (FFSIC), il s’agit d’une activité de formation à remboursement différé.

Titre de l'activité	Type de formation	Région de formation
ACQ : Cours préparatoire à l'examen de la CCQ - Charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Activité partagée « camion-flèche »	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Actualisation des techniques de fabrication de conduit de ventilation selon les standards de l'entreprise Leprohon	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE
Actualisation en plans et devis de voirie	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Actualisation nacelle aérienne multidirectionnelle (3B)	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 60 - MONTREAL
Actualisation plateforme élévatrice (3A) et nacelle (3B)	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL

		64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Actualisation plateforme élévatrice verticale (3A)	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Actualisation sur les avancées du béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
AEMQ : Gestion et technique de mise en place d'éléments de maçonnerie (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
AEMQ : Gestion et technique de mise en place d'éléments de maçonnerie (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
AEMQ : Préparation à l'examen pour la RBQ 4.1 (Structures maçonnerie) (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Affûtage de trépons	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Agencement et reproduction de couleurs	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Alignement	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Alignement et nivellement	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Ameublement et accessoires	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Analyse de combustion	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
APCHQ : Concevoir un système de ventilation efficace (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Installation des systèmes d'isolation des façades avec enduit - SIFE (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Introduction au mur parfait de l'APCHQ (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Isolation et étanchéité des fenêtres CAN/CSA A440.4 (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : La chaleur (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : La rénovation efficace (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : La ventilation résidentielle et la qualité de l'air (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la lecture de plans et devis	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose de bardeaux d'asphalte	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de bardeaux d'asphalte (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de portes et fenêtres	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de portes et fenêtres (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de revêtements extérieurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de revêtements extérieurs (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de solins (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

APCHQ : L'ABC de la pose d'escaliers	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose d'escaliers (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la prévention du soulèvement par le gel (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'adaptabilité à l'intérieur des logements (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'enveloppe des bâtiments	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de l'enveloppe des bâtiments (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'estimation des coûts I - Construction résidentielle (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'estimation des coûts I - Construction résidentielle et rénovation	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'estimation des coûts II - Bâtiment industriel, commercial et institutionnel (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'insonorisation des bâtiments à ossature de bois (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC des érections des structures et des murs	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC des érections des structures et des murs (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC des planchers de bois franc et des vernis	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC des planchers de bois franc et des vernis (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC des séparations coupe-feu - Maison et petits bâtiments	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC des séparations coupe-feu - Maison et petits bâtiments (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC du drainage des fondations (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC du revêtement extérieur en bois massif (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC du toit plat	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
APCHQ : L'ABC du toit plat (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Le béton - dosage et constituants (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Le béton - mise en place et cure (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'eau et le bâtiment (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Les pompes à chaleur (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Les problèmes d'eau au sous-sol (causes/solutions) - Intégrale (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Les systèmes centraux de chauffage à eau chaude (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Les systèmes de chauffage résidentiel (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'isolation des murs hors-sol (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'isolation des sous-sols (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Moisissures : Investigation de la contamination (chapitre 5 de la norme BNQ 3009-600) (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Moisissures : Réhabilitation du bâtiment (Chapitre 6 de la norme BNQ 3009-600) (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

APCHQ : Nouveautés à connaître au Code de construction du Québec, Chapitre I Bâtiment (2015) (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Prévention des dégâts d'eau (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Principes de base du chauffage et du confort (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Protection contre l'infiltration de radon dans les bâtiments résidentiels neufs (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Réussir votre examen charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : Réussir votre examen charpentier-menuisier (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : Survol des contaminants de l'air intérieur (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Appareillage de détection	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Appareils élévateurs pour personne à mobilité restreinte	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Appel de service	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Armature d'assises et d'escaliers	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Assemblage et démontage d'une grue télescopique de 110 tonnes	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Assemblage et démontage d'une grue télescopique de 45 tonnes	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Automatisation et contrôle (AEC)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Automatisation industriel (AEC)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Automatisation industrielle (AEC)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Bardeaux à base d'asphalte	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Bétonnage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Bornes de recharge pour véhicules électriques	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Briques et pierres collées	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Brise-roche sur chargeuse-pelleteuse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Brûleurs au mazout	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Building Plans and Specifications	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
		93 - COTE-NORD
Calculs d'arpentage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Calculs de planification	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Calculs en ferblanterie	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Calculs et géométrie	2 - Article 7	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Calfeutrage - Application de scellant	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

		70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Canalisations souterraines - Activité théorique	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Canalisations souterraines à l'aide d'une pelle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Canalisations souterraines I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Canalisations souterraines II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Capteurs industriels	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Caractéristiques techniques et concepts de couvertures	7 - Formation en entreprise	70 - OUTAOUAIS
Carreaux en couche humide	2 - Article 7	60 - MONTREAL
CÉTAF : Conception, installation, système de ventilation résidentiel autonome, centralisé et exigences techniques Novoclimat (EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CÉTAF : Intervention sur les systèmes de réfrigération à l'ammoniac	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Chargement et placement de pierres avec une pelle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
		10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
Chariot élévateur télescopique	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Chariot élévateur télescopique (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Chariot élévateur télescopique (PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Chariot élévateur télescopique, plateforme élévatrice (3A), nacelle aérienne (3B) et échafaudage à rosette	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE

		20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
	7 - Formation en entreprise	93 - COTE-NORD
Chariot élévateur vertical	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Chariots élévateurs verticaux et télescopiques pour monteur-assembleur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Charpenterie traditionnelle - volet 1	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Charpenterie traditionnelle - volet 2	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Charpenterie traditionnelle - Volet II	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Charpentes de murs	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE 70 - OUTAOUAIS
Charpentes de planchers	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE 70 - OUTAOUAIS
Chemins de câbles	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Cintrage d'acier d'armature	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Cintrage de canalisations	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Cintrage de canalisations - Avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Circuits électriques	2 - Article 7	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Circuits logiques	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Cloueuses pneumatiques et sans fil	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE 70 - OUTAOUAIS
CMEQ : Branchement de borne de recharge et de borne en réseau pour véhicules électriques	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
CMEQ : Branchement de borne de recharge et de borne en réseau pour véhicules électriques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Calcul de charge et analyse du bulletin technique calibre du branchement du consommateur (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Chapitre I.1 - Efficacité énergétique des bâtiments (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Chapitre V - Électricité 2018 : les notions essentielles	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

CMEQ : Chapitre V - Électricité 2018 : les notions essentielles (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Chute de tension (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : CNB, Chapitre I: Exigences du Code en matière de séparation coupe-feu et de câblage-version 7 heures (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Comment faire un branchement de 320 A ou rénover de 200 à 320 A (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Comprendre l'éclairage pour mieux conseiller ses clients (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Énergies renouvelables : techniques de branchement et estimation de projets photovoltaïques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Installation de bornes de recharges dans les multilogements	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Installation de bornes de recharges dans les multilogements (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Introduction aux problèmes de la qualité de l'onde et des courants harmoniques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Principes de protection parasismique (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Actualisation du chapitre III, Plomberie du Code de construction du Québec - 2020 (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Boyaux flexibles et joints expansion (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie - Canada 2020 (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Chauffage à air pulsé (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Conception d'un système de chauffage radiant résidentiel	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Conception et installation d'un réseau de ventilation résidentielle autonome (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Conception et installation d'un système de fonte de neige et de glace au Québec (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : DAR - Certification - Vérificateur de dispositifs antirefoulement (formation et examens)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : DAR - Recertification - Vérificateur de dispositifs antirefoulement (révision et examens)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : DAR - Sélection et installation des dispositifs antirefoulement (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : DAR-Révision des principes d'installation (choix & position) & principes de fonctionnement des dispositifs antirefoulement (PRÉENR)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Dépannage de systèmes de chauffage hydronique (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Électrification de la production de chaleur (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Incombustibilité des bâtiments, tuyauteries permises et installations de coupe-feu (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Incombustibilité des bâtiments, tuyauteries permises et installations de coupe-feu (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Norme BNQ 3650-900 - Code d'installation des chaudières, des appareils et des tuyauteries sous pression (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Pertes et gains thermiques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Planchers radiants (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Principes de protection et gestion de projets en parasismique (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Principes de protection et gestion de projets en parasismique (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Systèmes hydroniques - Principes de base (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Tuyauterie thermoplastique 101 (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

CMMTQ : Ventilation interne (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Ventilation interne (FORMATION PRÉENREGISTRÉE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : PROGRAMME-Conception et installation d'un réseau de ventilation résidentielle autonome et exigences techniques Novoclimat (EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Coating Inspector Program (CIP) niveau I	5 - Hors CFPIC	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Code de construction du Québec - Chapitre I, Bâtiment (2015)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Code de construction du Québec, chap. III - Plomberie (2021, CNP 2015)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Code de construction du Québec, Chapitre V - Électricité 2018 Partie 1	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Code de construction du Québec, Chapitre V - Électricité 2018 Partie 2	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Coffrages d'empattements et de murs	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Colmatage de conduites	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Colonnes, poutres et dalles	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Compresseur	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Construction de murs massifs de briques contenant des ouvrages complexes	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Construction d'escaliers	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Coupage des métaux ferreux et non ferreux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Coupe et gougeage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Croquis et dessins d'armature	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Cylindrage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Déplacement de charges avec chariot élévateur - Maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Déplacement d'une nacelle à l'aide d'une grue	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Dessin de croquis de pièces	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Dessins de mise en place et de coffrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Développement durable - Charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 60 - MONTREAL
Dispositifs d'allumage électronique	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Dispositifs de commande pour appareils alimentés au gaz	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Dispositifs de protection parasismique en ferblanterie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Dispositifs de protection parasismique en tuyauterie	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Dispositifs de surveillance de flamme : le protectorelais	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE

Divisions métalliques	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Drawings, Specifications and Sketches	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Échafaudage à cadre métallique	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL
Échafaudage à cadre métallique (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage à rosette	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL
Échafaudage à rosette (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage à rosette (PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Échafaudage à rosette et à cadre métallique	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage pour travaux d'envergure	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Échafaudage tubulaire en porte-à-faux	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Échafaudage volant	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage, levage et manutention	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 93 - COTE-NORD
Échafaudages	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Électrofusion et pressofusion pour tuyauterie PEHD	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Électronique de puissance appliquée aux variateurs de vitesse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Enduits acryliques : Système d'isolation des façades avec enduit (SIFE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Enlèvement d'isolant contaminé	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Entretien de gaine et des entrées de service	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Entretien et réparation de la tuyauterie, équipements et accessoires	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Entretien préventif et dépannage	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Entretien, réparation et diagnostic d'une foreuse hydraulique	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Épandage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Équerre de charpente et équerre triangulaire	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Équipement d'accès et de sauvetage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Équipement de levage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Équipement d'élévation	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Érection d'une structure	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Escaliers architecturaux de bois	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Estimation de travaux de peinture en bâtiment	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Estimation d'installations électriques commerciales et industrielles	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Étanchéité de l'enveloppe du bâtiment	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC

		40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Finition de surfaces à base de plâtre	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Finition extérieure	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Finition intérieure	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Fonctionnement d'un système de réfrigération	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Fondations profondes	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Forage de béton et sciage de béton et d'asphalte	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Formation avancée MT-Alliance (2 journées)	5 - Hors CFPIC	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Formation DAR recertification	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Formation initiation à la charpente massive en poutres et poteaux	5 - Hors CFPIC	64 - MONTEREGIE
Formation manquante DEP charpenterie-menuiserie	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Formation MT-Alliance	5 - Hors CFPIC	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Formation Prolon	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Gainage à l'air par colonne d'air	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Gainage de conduites d'aqueduc par ultraviolets	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Génératrice et commutateur automatique	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Gestion d'un ensemble CVAC avec le système Prolon	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Gestion d'une équipe de travail - Communication et leadership	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Gestion d'une équipe de travail - Opérateur d'équipement lourd et de pelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Gestion d'une situation d'enseignement	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL

Grande fraiseuse-planeuse	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Gréage et élingage	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Grue automotrice Liebherr de 110 tonnes	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Grue télescopique automotrice	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Grue télescopique tout-terrain Tadano de 160 tonnes	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL
Grues conventionnelles sur chenilles	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Impacts de la norme NFPA 13, 2013 sur une installation de gicleurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Installation d'ancrages et de suspensions	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Installation de câbles et de canalisations électriques	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Installation de membranes imperméabilisantes	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Installation de panneaux métalliques isolants	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Installation de panneaux solaires photovoltaïques de petite puissance	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
Installation de produits de béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Installation de revêtements de surfaces sportives	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Installation de thermopompes géothermiques	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Installation de verrières	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Installation d'isolant rigide ou semi-rigide sur des appareils	2 - Article 7	60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Installation d'objets métalliques préfabriqués	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Installation d'un système automatisé d'économie d'énergie CVAC	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Installation d'une unité de contrôle	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Installation et démontage de composants préfabriqués	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Installation et démontage de poutrelles et du pontage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Installation et réparation de systèmes de chauffage périmétriques	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Installation, entretien et réparation d'appareils à haute efficacité	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Intégration de systèmes intelligents	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Interprétation de plans et devis	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Interprétation de plans isométriques et devis en tuyauterie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Introduction à la construction de charpentes de bois d'ingénierie	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 64 - MONTEREGIE
Introduction à la construction durable et aux bâtiments écologiques	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Introduction à l'environnement des coffrages de ponts et viaducs	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Introduction à l'installation de systèmes d'éclairage DEL	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Introduction au soudage	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE 93 - COTE-NORD
Introduction aux techniques de décontamination de moisissures	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
La communication au travail	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

		30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Lecture de plans de ventilation	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Lecture de plans, intermédiaire et avancé, mise à jour des instruments Leica et Trimble et préparation des données numériques	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Les Applications de la Thermographie I	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Les Applications de la Thermographie II	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Levé et implantation avancés avec la technologie Captivate de Leica	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Levé et implantation avancés avec la technologie Trimble	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Levé et implantation de base avec la technologie Captivate de Leica	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Levé et implantation de base avec la technologie Trimble	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Levés topographiques à l'aide d'un drone léger	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Ligatures	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Limiteurs de charge et de portée	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Logiciel AutoCAD I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Logiciel AutoCAD II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Logiciel Civil 3D I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Logiciel Civil 3D II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Maintenance des systèmes CVAC	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Manutention, gréage et assujettissement de systèmes de déplacement mécanisé	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Manutention, gréage et levage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Matériaux et produits d'installation	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Matériel d'aqueduc et d'égout	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Membrane autocollante, calfeutrant et scellants	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Membranes élastomères soudées et auto-adhésives	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Membranes monocouches	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Membranes monocouches TPO et PVC	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Membranes thermofusibles et autocollantes	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Menuiserie architecturale et installation de mobilier intégré	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Mesures et calculs	2 - Article 7	60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Mesures et instrumentation de précision	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Mesures parasismiques en électricité	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Méthode de développement de pièces	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Mise en place de pieux et de palplanches	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Mobilisation de chantier	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
		64 - MONTEREGIE
Montage des coins	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Mortiers de restauration spécialisés	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Mousse de polyuréthane giclée	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Nettoyage au jet d'abrasif	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
		40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Normes d'installation de parements de maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	

Normes et installation d'un réseau avertisseur alarme incendie conventionnel	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Normes sur les emplacements dangereux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Notions de compactage et d'épandage des enrobés	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Notions de granulométrie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Notions d'entretien en escalier mécanique (Code B44 et norme B44.2)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Notions d'entretien en mécanique d'ascenseur (Code B44 et norme B44.2)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Opération d'un épandeur à liant d'accrochage	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Opération d'un épandeur à liant d'accrochage (émulsion)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Opération d'un robot autotracté	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Opération d'un véhicule de transfert de matériaux (VTM)	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 64 - MONTEREGIE 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Opération d'une fraiseuse-planeuse (responsable aux manettes)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Opération d'une fraiseuse-planeuse (rétroprofileuse)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Opération d'une grue à tour	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Opération d'une grue à tour II	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Opération d'une mini pelle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Opération d'une pelle avec un système de guidage GPS	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Opération d'une pompe à béton portative (à ligne)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Opérations de manutention et de levage	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Outils électrique et pneumatique	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Outils spécialisés	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Outils et machines-outils	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Outils manuels et portatifs électriques	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Ouvrages complexes	2 - Article 7	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Ouvrages décoratifs de maçonnerie à formes géométriques variées	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Ouvrages en briques réfractaires	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Ouvrages simples	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Peinture au pistolet - Avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Placement de pierres avec un buteur	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Plafonds suspendus	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Planification de travaux de préparation et de finition de béton	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Planification et gestion des travaux en charpenterie-menuiserie	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE

Planification et organisation d'un chantier en maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Plans et devis	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Plans et devis de bâtiment	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 93 - COTE-NORD
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Plans et devis de voirie et d'infrastructure	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Plans et devis d'installation	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Plans et devis institutionnels et commerciaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Plans et élévations	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Plans et manuels techniques	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Plans et techniques d'érection de structures	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Plans, devis et croquis	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Plans, devis et division d'une surface	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Plateforme élévatrice (3A) et nacelle aérienne (3B)	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE

		69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Plateforme élévatrice (3A) et nacelle aérienne (3B) (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Plateforme élévatrice (3A) et nacelle aérienne (3B) (PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Plateforme élévatrice (3A), nacelle aérienne (3B) et chariot élévateur télescopique	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 50 - ESTRIE
Plateforme élévatrice(3A)	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Plateforme élévatrice, nacelle aérienne, chariot élévateur télescopique et échafaudage à cadre métallique (Pratique)	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Portes de garage I	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Portes de garage II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Pose à la ligne - Activité pratique	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
POSE DE BETON COMPACTE AU ROULEAU (BCR)	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Pose de coupe-feu	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Pose de crépi sur béton	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Pose de membrane élastomère sur des surfaces irrégulières de toitures	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Pose de plafonds suspendus en gypse ou en panneaux secs	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Pose de plastique réfractaire et projection de ciment réfractaire	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Pose de revêtements muraux	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Pose d'un revêtement d'asphalte et de gravier	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Pose d'un revêtement de membranes élastomères	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Préparation à la qualification interprovinciale électricien/ électricienne	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation à la qualification interprovinciale manoeuvre en construction	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Préparation à la qualification interprovinciale opérateur/opératrice de grue automotrice	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE

Préparation aux épreuves de qualification du CWB - FCAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Préparation aux épreuves de qualification du CWB - GMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation aux épreuves de qualification du CWB - SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Préparation de tuyaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Préparation du mortier et pose de blocs et de briques à la ligne	2 - Article 7	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Préparation et finition de surfaces en bois	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Préparation et finition de surfaces en métal	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation et mise en place de plancher de béton	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Préparation et réparation de surfaces à base de plâtre	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation pratique à la qualification de gaz ITG	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Préparation pratique à la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 64 - MONTEREGIE
Préparation théorique à la qualification de gaz ITG	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Préparation théorique à la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Préparation théorique et pratique à la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Principes d'assemblage des structures de ponts	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Prise de mesures de pièces de ventilation	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Procédés de soudage	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Produits de préparation et de finition de surfaces	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Produits, matériaux et équipement pour travaux de béton	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Programme PAQ - ITG	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Programme PAQ - TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Programme PAQ - TAG-1 / Complémentaire	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Projection de béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Propriétés du béton pompable	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Pulvérisation de surfaces	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 60 - MONTREAL
Pulvérisation d'enduit texturé de style « popcorn »	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Qualité de l'onde et harmoniques	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Quincaillerie de portes	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 64 - MONTEREGIE
Raccords des éléments de contrôle	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Raclage d'asphalte I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Raclage d'asphalte II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Raclage d'asphalte III	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Réalisation d'effets décoratifs et de finis spéciaux	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Règle vibrante et truelle motorisée	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Réglementation sur les halocarbures - Frigoriste	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Régulation de gaz - Diagnostic et dépannage	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Réhabilitation de conduites d'aqueduc (gainage par réversion à l'air)	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE

Réparation d'appareils au gaz naturel (ASP)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Réparation de surfaces	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Réparation de surfaces complexes de béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Réparation de surfaces complexes en béton	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Réparation de surfaces en béton	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Réparation des puits centraux et raccordements aux extrémités	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Réseau avertisseur alarme incendie adressable	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Restauration de maçonnerie (ASP)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Restauration, reproduction et finition de la pierre	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Revêtements d'asphalte et de gravier	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Revêtements métalliques pour murs extérieurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Revêtements métalliques pour toitures	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Review of Theoretical Concepts Carpenter-joiner	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions pour la certification manoeuvre à l'aqueduc	3 - Perfectionnement besoins estimés	80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
		30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
		69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions sur le bétonnage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques briqueteur-maçon	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques carreleur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Révision des notions théoriques cimentier-applicateur		64 - MONTEREGIE
	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques couvreur	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques et normes usuelles en électricité I	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques et normes usuelles en électricité II	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques et normes usuelles en électricité III	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques ferblantier - Volet revêtements métalliques	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques ferblantier - Volet toitures métalliques	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques ferblantier - Volet ventilation	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques opérateur de pelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques opérateur d'équipement lourd	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques peintre	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques plâtrier	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		60 - MONTREAL
	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Révision des notions théoriques poseur de systèmes intérieurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Révision des notions théoriques pour la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Révision des techniques de signalisation et gréage pour levage charges	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Révision des techniques d'opération de caissons hyperbares et d'intervention en différentiel de pression		10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Road and Infrastructure Plans and Specifications	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Scanneurs lidars 3D pour relevés d'arpentage	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Scellement de fissures et de joints sur béton et asphalte		30 - QUEBEC
	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Schémas électriques en réfrigération et climatisation	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Sciage sur un moulin portatif	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC

Scissor Lift (3A) and Boom Lift (3B)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Sensibilisation à la norme ISO 9001 - 2015	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Séquences d'urgence en ascenseur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Service d'électricité basse tension d'Hydro-Québec - actualisation	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Signalisation & gréage pour levage et manutention à l'aide d'une pelle	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Signalisation et gréage de charges à l'aide d'une grue à tour	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Signalisation et gréage pour levage et manutention à l'aide d'une grue	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Signalisation et gréage pour levage et manutention à l'aide d'une grue (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Signalisation et gréage pour levage et manutention à l'aide d'une grue (PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Sols et tranchées	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Soudage à l'aluminium de barres omnibus	7 - Formation en entreprise	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
Soudage à l'arc avec fils-électrodes fusibles	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Soudage à l'arc électrique avec électrodes enrobées en position à plat	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Soudage à l'arc submergé	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Soudage avec électrodes non fusibles et soudage par résistance	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Soudage d'ancrages réfractaires	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Soudage de barres d'armature SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier FCAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Soudage de pièces d'acier FCAW - Position(s) au choix	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier GMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Soudage de pièces d'acier GMAW - Position(s) au choix	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
	7 - Formation en entreprise	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
Soudage de pièces d'acier GTAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
	7 - Formation en entreprise	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
Soudage de pièces d'acier SMAW - Position(s) au choix	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL

	7 - Formation en entreprise	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
Soudage de tuyaux à l'aide des procédés GTAW et SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Soudage de tuyaux d'acier SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Soudage en pleine eau I	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Soudage en pleine eau II	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Soudage par aluminothermie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Stage 1-Drawing on the Draft Board	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Stage 2 - Straight and Linear pieces - Basic	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Superviseur de plongé non-autonome, non-limitée	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Système d'alarme incendie	2 - Article 7	60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Système de guidage 3D - Engins de chantier	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Système de guidage 3D avec la technologie Leica	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Système de guidage 3D avec la technologie Trimble	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Système de profilage d'une fraiseuse-planeuse	7 - Formation en entreprise	80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Système de supervision de gicleurs	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Systèmes d'ancrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Systèmes de freinage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Systèmes de réfrigération à l'ammoniac	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Systèmes de réfrigération à l'ammoniac anhydre - Niveau avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Technique d'utilisation des instr. et logiciels Captivate de Leica	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Techniques avancées de décoration	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Techniques de décoffrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Techniques de décontamination - Amiante et moisissure	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Techniques de démolition	3 - Perfectionnement besoins estimés	50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Techniques de manutention	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Technologie de base	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Telescopic Forklift	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Terminaison et joint d'un câble MT (produits 3M et Raychem)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
	7 - Formation en entreprise	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE
Théorie de la restauration de bâtiments d'époque	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Tirage de joints	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE

Tirage de joints - Avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Toits	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux avancés de cylindrage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Travaux avancés d'épandage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Travaux avec un rouleau compacteur	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de base avec des machines-outils de coupe et de façonnage	2 - Article 7	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Travaux de base en calorifugeage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Travaux de base en électricité	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de base en systèmes intérieurs	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Travaux de construction d'infrastructures avec un boueur	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de construction d'infrastructures avec une pelle	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de cylindrage d'enrobés	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
Travaux de démolition - Utilisation de la cisaille	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de démolition - Utilisation du marteau	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de désagrégation des matériaux avec une chargeuse-pelleteuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de finition avec un boueur	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de manutention et chargement avec une chargeuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de pelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de précision avec boueur équipé d'un système de guidage GPS	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Travaux de précision avec une niveleuse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de précision avec une niveleuse équipée d'un laser et de traceurs (2D)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Travaux de précision avec une niveleuse équipée d'un système automatisé (3D)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de préparation du terrain avec un boueur	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Travaux de préparation du terrain avec une niveleuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de préparation du terrain avec une pelle	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux de raclage d'enrobés	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
Travaux de soudage	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Travaux d'épandage d'enrobés	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
Travaux d'excavation avec une chargeuse-pelleteuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux d'excavation avec une pelle	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux d'infrastructures avec une niveleuse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux d'isolation, d'insonorisation et de ventilation	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Tuyauterie de gaz médicaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Using Lifting Equipment	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Utilisation de la caméra et du robot (CCTV) I	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Utilisation de la caméra et du robot (CCTV) II	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Utilisation et entretien d'outils	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Véhicule d'entretien autopropulsé sur rail (rail-route)	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Vérification d'un système de pompage	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Vertical Forklift	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026
1RP-193

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-194

Fournir la liste et nombre de formations n’ayant pas pu bénéficier de subventions du Fonds de formation des salariés de l’industrie de la construction (FFSIC), en 2025-2026. Ventiler l’information par type de formation et région, incluant l’explication du refus.

36 formations n’ont pas été financées par le FFSIC pour l’année scolaire 2024-2025. Les règles d’utilisation générales du FFSIC sont déterminées par le Comité sur la formation professionnelle dans l’industrie de la construction ([Règles générales FFSIC](#)) et déterminent l’admissibilité des demandes.

RÈGLES	MOTIFS
1.1.3 iv	Formation en santé et sécurité non remboursable
1.1.3 v	Formation relative à l’entraînement à la tâche non remboursable
1.2.9	Des équivalents sont prévus dans l'offre de formation des activités de perfectionnement ou cours n'était pas en lien avec le métier du travailleur
2.1.1 i	Titulaire d’un certificat de compétence qui n’a pas le minimum de 400 travaillées et déclarées à la CCQ au cours des 24 des 26 derniers mois précédant l’activité de perfectionnement
2.4 iii	Il a un minimum de 1 500 heures déclarées depuis son enregistrement s’il est enregistré comme employeur depuis 24 mois ou moins ou, s’il est enregistré comme employeur depuis plus de 24 mois, il a un minimum de 4 000 heures déclarées au cours des 24 des 26 derniers mois.
4.1.4	La demande de financement doit être effectuée par une personne ou un employeur admissible et être soumise à la Commission, avec les pièces justificatives, au plus tard 90 jours suivant la fin de l’activité de perfectionnement.
Annexe B.2 vi	Les fournisseurs identifiés au 1er paragraphe de la présente Annexe pour toutes les demandes visées par le paragraphe 1.2.9 des Règles, à moins d’une entente particulière prise entre la Direction de la formation professionnelle et le fournisseur pour une activité inscrite dans l’offre annuelle de formation des activités de perfectionnement.

Titre	Région	Nombre de groupe	Raison/Règle
Méthode de travail au point de raccordement	En ligne	1	Règle 2.1.1 i
Cadenassage et contrôle des énergies dangereuses	En ligne	1	Règle 1.1.3 iv
Travailler hors tension	En ligne	1	Règle 1.1.3 iv
Plateforme élévatrice	En ligne	1	Règle 1.1.3 iv
SIMDUT et amiante	En ligne	1	Règle 1.1.3 iv
Signaleur de chantier	Montréal	1	Règle 1.1.3 iv
Analyse de fonctionnement de circuits frigorifiques	En ligne	1	Règle B.2 vi
Planchers époxy métallique et flakes	Mauricie	1	Règle 1.2.1
SBS principes de base et SBS thermosoudé	Québec	1	Règle 1.1.3 ii
Atelier sur toits inclinés et plats	Québec	1	Règle 1.1.3 ii
Formation classe 1 (camion flèche)	En ligne	1	Règle 1.2.9
Gestion d’entreprise de construction	Québec	1	Anne B.2 vi
Chef de plongée	Bas Saint-Laurent	1	Règle 1.2.9
Vérificateur de dispositifs antirefoulement-Recertification	Montréal	1	Anne B.2 vi

Situation aux regards des organismes de la construction	Montréal	1	Annexe B.2. vi
Mesures et calculs	Montréal	1	Règle 1,2.9
Automatisation industrielle (AEC)	Montréal	1	Annexe B.2 vi
Tolérance 0	Laval	1	Règle 1.1.3 iv
Travaux de creusement	Laval	1	Règle 1.1.3 iv
Nacelle et plateforme – rappel	Côte-Nord	1	Annexe B.2 vi
Levage et manutention	Côte-Nord	1	Annexe B.2 vi
Chariot mat télescopique	Côte-Nord	1	Annexe B.2 vi
Sécurité électrique, salle de cuves	Côte-Nord	1	Annexe B.2 vi et Règle 1.1.3 iv
Chariot élévateur conventionnel et hydraulique	Côte-Nord	1	Annexe B.2.
Protection contre les chutes	Côte-Nord	1	Annexe B.2 vi et Règle 1.1.3 iv
Silice cristalline dans la construction et protection respiratoire	Québec	1	Règle 1.1.3 iv
Appareil intelligents et installations résidentielles	Montréal	1	Règle 1.1.3 ii
Les applications de la thermographie II	En ligne	1	Règle 4.1.4
Protection contre les chutes	Laval	3	Règle 1.1.3 iv
Échafaudage suspendu Installateur compétent	Laval	4	Règle 1.1.3 iv
Formation plateforme élévatrice et nacelle Formation PEMP – Plateformes Élévatrices + nacelles	Montréal	3	Règle 1.1.3 iv
Chariot élévateur, mat télescopique et nacelle	Laval	6	Règle 1.1.3 iv
Formation de plateforme d’une journée	Montréal	1	Règle 1.1.3 iv
Dar - Certification - Vérificateur de dispositifs anti refoulement (formation et examens)	Québec	1	Annexe B.2
La gestion d'énergie pour la recharge des véhicules électriques à domicile	Nantes	1	Règle 1.2.9
Chapitre V-Électricité 2018 : raccordement des transformateurs basse tension	Nantes	1	Règle 1.2.9

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-195

Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier d'une formation reconnue par la Commission de la construction listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2025-2026, veuillez ventiler par genre et par région. Prévisions pour 2026-2027.

12 865 personnes ont participé à un ou plusieurs genres de perfectionnement.

Genre de perfectionnement	Nombre de personnes
Article 7*	7 161
Perfectionnement besoins estimés**	5 033
Article 7 et Perfectionnement besoins estimés	671
Total	12 865

Région de domicile***	Nombre de personnes
10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE	604
20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	408
30 - QUEBEC	2 102
40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS	867
50 - ESTRIE	728
60 - MONTREAL	1 680
64 - MONTEREGIE	2 650
69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE	3 111
70 - OUTAOUAIS	358
80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE	168
93 - COTE-NORD	160
Inconnue	29
Total	12 865

* Formations pour les gens en obligation de formation (entrée non diplômée)
** Besoins estimés par les partenaires de l'industrie (Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC))
*** Classification selon les définitions de la CCQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-196

Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier du soutien financier pour suivre des formations non listées au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2025-2026, veuillez ventiler les types de dépense remboursées, par genre et par région. Prévisions pour 2026-2027.

Un grand total de 2 869 personnes ont pu bénéficier du soutien financier pour suivre des formations non listées ¹.

Formations aux entreprises ² : 2 791 personnes ont participé à 1 ou plusieurs activités de perfectionnement.

Région de domicile*	Nombre de personnes
10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE	246
20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	32
30 - QUEBEC	608
40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS	244
50 - ESTRIE	182
60 - MONTREAL	216
64 - MONTEREGIE	572
69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE	558
70 - OUTAOUAIS	46
80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE	47
93 - COTE-NORD	33
Inconnue	7
Nombre de personnes	2 791
Montant d'incitatifs versés	1 023 406 \$

*Classification selon les définitions de la CCQ

Formations hors-CFPIC ³ : 78 personnes ont participé à 1 ou plusieurs activités de perfectionnement.

	Hors CFPIC
Nombre de personnes	78
Montant d'incitatifs versés	214 368 \$

(Données non disponibles par région de domicile)

¹ Formations non listées : Activités n'apparaissant pas au Répertoire des activités de perfectionnement, comme les formations aux entreprises, ainsi que les formations hors-CFPIC.

² Formation aux entreprises : Activité demandée par un employeur admissible pour un besoin spécifique exprimé au cours de l'année scolaire et qui réponde aux règles d'utilisation du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC). Les formations aux entreprises ne sont pas hors-CFPIC.

³ Formations hors-CFPIC : Activité de perfectionnement admissible en lien direct avec le métier qui n'est pas prévue dans l'offre de formation des activités de perfectionnement de la Commission. Selon les règles d'utilisation du (FFSIC), il s'agit d'une activité de formation à remboursement différé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-197

Fournir le nombre de personnes qui n’ont pas pu bénéficier du soutien financier pour suivre une formation non listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l’industrie de la construction, en 2025-2026, veuillez ventiler par type de formation, par genre et par région.

Nombre total de refus année scolaire 2024-2025 : 63 personnes.

Titre	Région	Nombre de participants refusés
Charpenterie traditionnelle – Volet 1	Chaudières-Appalaches	4
Formation Initiation à la charpente massive en poutres et poteaux (Timber Frame)	Montréal	1
Chariot mat télescopique	Côte-Nord	1
Chariot élévateur conventionnel et hydraulique	Côte-Nord	1
Charpente traditionnelle – Volet 2	Chaudières-Appalaches	1
Méthode de travail au point de raccordement	En ligne	1
Cadenassage et contrôle des énergies dangereuses	En ligne	3
Travailler hors tension	En ligne	4
Plateforme élévatrice	En ligne	1
SIMDUT et amiante	En ligne	1
Signaleur de chantier	Montréal	1
Analyse de fonctionnement de circuits frigorifiques	En ligne	1
Formation Plancher Époxy Métallique et Flakes	Mauricie	1
SBS principes de base et SBS thermosoudé	Québec	2
Atelier sur toit inclinés et plats	Québec	2
Formation Classe I (camion flèche)	En ligne	1
Gestion d’entreprise de construction	Québec	1
Formation Chef de plongée	Bas Saint-Laurent	1
Vérificateur de dispositifs antirefoulement-Recertification	Montréal	1
Situation aux regards des organismes de la construction	St-Jean-sur-Richelieu	1
Mesures et calculs	Montréal	1
Automatisation industrielle (AEC)	Montréal	1
Tolérance Zéro	Montréal	1
Formation Initiation à la charpente massive en poutres et poteaux (Timber Frame)	Estrie	1
Nacelle et plateforme – rappel	Côte-Nord	1
Levage et manutention	Côte-Nord	1
Chariot mat télescopique	Côte-Nord	1
Sécurité électrique, salle de cuves	Côte-Nord	1
Chariot élévateur conventionel et hydraulique	Côte-Nord	1
Protection contre les chutes (rappel)	Côte-Nord	1
Silice cristalline dans la construction et Protection respiratoire	Québec	1
Appareils intelligents et installations résidentielles	Montréal	2
Les applications de la thermographie II	En ligne	2

Protection contre les chutes	Laval	3
Échafaudage suspendu Installateur compétent	Laval	4
Chariot élévateur, mat télescopique et nacelle	Laval	6
Formation de plateforme d’une journée	Montréal	1
Formation préparatoire examen de compagnon	Lanaudière	1
Initiation à la charpente massive en poutres et poteaux (Timber Frame)	Montréal	1
Charpenterie traditionnelle – Volet III	Chaudières-Appalaches	2

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026
1RP-197

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-198

Fournir un état de situation concernant le Fonds de formation des salariés de l’industrie de la construction (FFSIC).

Voici l’état des résultats net et résultat global préliminaire non audité pour l’année 2025.

Commission de la construction du Québec
FONDS DE FORMATION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION
État du résultat net et résultat global
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Revenus		
Cotisations des employeurs	43 458	42 229
Revenus de placement (Note 7.2)	18 606	11 458
Variation nette de placements à la juste valeur par le biais du résultat net	-	9 598
	62 064	63 285
Charges		
Activités de formation	30 331	30 291
Incitatifs	12 392	13 208
Programme de formation des femmes en entreprise	233	120
Activités de promotion	2 823	2 664
Honoraires de gestion des placements	1 202	1 136
Amortissement - immobilisations corporelles	299	195
Variation nette de placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1 841	-
Amortissement - immobilisations incorporelles	75	111
Autres charges	39	57
Charges avant les charges imputées par le Fonds général d'administration	49 235	47 782
Charges imputées par le Fonds général d'administration	5 247	4 490
	54 482	52 272
Résultat net et global	7 582	11 013

Voici l'état de la situation financière préliminaire et non audité pour l'année 2025.

Commission de la construction du Québec
FONDS DE FORMATION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION
État de la situation financière
Au 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 11)	-	23 765
Placements et revenus courus (Note 11)	238 364	213 498
Cotisations des employeurs à recevoir	9 376	2 456
Débiteurs	(1 708)	469
Charges payées d'avance	17	132
Immobilisations corporelles (Note 13.3)	1 790	479
Immobilisations incorporelles (Note 13.4)	39	75
Actifs liés aux instruments financiers dérivés (Note 28)	-	-
	247 878	240 874
Passif		
Créditeurs	2 553	2 880
Activités de formation à payer	2 674	2 823
Passifs liés aux instruments financiers dérivés (note 28)	-	102
	5 227	5 805
Avoir (note 20)		
Résultats cumulés	242 651	235 069
	242 651	235 069
	247 878	240 874

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

RP-199

Pour les cinq dernières années, en lien avec l’intimidation, le vandalisme et la violence dans l’industrie de la construction, fournir :

- a) le nombre de plaintes formulées ;
- b) le nombre de plaintes jugées recevables ;
- c) le nombre de plaintes rejetées et les motifs de rejet pour chaque plainte rejetée ;
- d) les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre ce phénomène.

Nombre de signalements reçus pour intimidation, discrimination ou menace en 2025 :

Année	Nombre de signalements reçus	Nombre de signalements rejetés ou n’ayant pu être assignés
2025	162	0

Les signalements peuvent être rejetés ou non assignés pour les raisons suivantes : travaux non assujettis à la Loi R-20, informations manquantes, retrait par le plaignant, signalement en lien avec un autre, etc. Ces informations sont consignées manuellement.

La CCQ traite tous les signalements pour intimidation, discrimination ou menace qu’elle reçoit et recommande les recours pénaux qui s’appliquent le cas échéant. Des communications sont aussi adressées aux employeurs et aux travailleurs dans des publications qui leur sont destinées afin de prévenir l’intimidation et la discrimination. De plus, de l’information est susceptible d’être transmise par les inspecteurs de la CCQ lors des vérifications en chantier.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-200

Pour les cinq dernières années, veuillez détailler les actions ou mesures mises en œuvre pour assurer l'éthique et l'intégrité des employés et des membres du Conseil d'administration.

Ces informations seront disponibles dans le *Rapport annuel de gestion* de la Commission de la construction du Québec. Se référer à la section Gouvernance ainsi qu'à la sous-section Obligations légales.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-201

Pour les cinq dernières années, indiquer les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre le placement syndical dans l'industrie de la construction.

La CCQ fait enquête chaque fois qu'une situation de placement illégal lui est signalée ou qu'elle en est témoin, par exemple lors d'une vérification, et recommande les recours pénaux le cas échéant. Nos efforts en matière d'enquête ne peuvent être ventilés par type d'infractions, donc nous ne pouvons connaître les sommes investies pour ce type d'infraction en particulier.

Nombre d'enquêtes relatives à du placement syndical - 2025

Année	Nombre d'enquêtes
2025	6

À titre préventif, des communications sont adressées aux employeurs et aux travailleurs dans des publications qui leur sont destinées. De plus, de l'information est susceptible d'être transmise par les inspecteurs de la CCQ lors des vérifications en chantier.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-202

Pour 2024-2025 et 2025-2026, indiquer les copies des études, évaluations, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le fonctionnement du Conseil d'administration et des comités de la Commission de la construction du Québec.

La Commission de la construction du Québec n'est pas assujettie à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-203

Pour 2024-2025 et 2025-2026, indiquer la durée totale de toutes les rencontres du Conseil d'administration et la durée totale où les membres se sont réunis à huis clos.

La durée totale des rencontres du Conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec :

2024 : 46,5 heures
2025 : 46,5 heures

Aucune séance ne s'est tenue en huis clos.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-204

Liste détaillée des critères exigés pour l'octroi de permis pour la référence de main-d'œuvre.

L'octroi de permis pour la référence de la main-d'œuvre est sous la responsabilité du Bureau des permis de service de référence de main-d'œuvre (Bureau des permis), lequel est sous la responsabilité du ministère du Travail. Ce Bureau des permis est créé en vertu de l'article 107.4 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20).

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-205

Le nombre d'enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec 2025-2026 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.

Nombre d'enquêtes pour fraude en 2025 (art. 122.4) : 47

Aucune enquête pour corruption n'est faite par la Commission de la construction du Québec. Cependant, de telles situations peuvent être décelées lors de vérification ou d'enquête. Le cas échéant, la situation est signalée à l'organisme concerné.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 25 MARS 2026